



SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE

Cez'air *le mag'*

MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE VILLAGE

Infos
Actualités
Conseils utiles

JANVIER 2020

SOMMAIRE

Edito	3	Nouvelle réserve intercommunale de sécurité civile du Pays de Grasse	31
Associations	4	Listes d'opposition	31
L'année 2019 avec le Conseil Municipal des Jeunes	10	Focus :	
Périscolaire	12	Madame Andrée Couillet	32
À propos de l'école de Saint-Cézaire	14	Pierre Mattalia	34
Patrimoine : La pierre	16	Josette Porre	35
Le lavoir du Pradon	17	Katia Morlot	36
Nouveaux commerces :	18	Coline Zellal	37
L'école de conduite de St-Cé	19	Léona Pierrini	38
Past'Alex	19	Lucie Grenier, Léa Navarro	39
Cabinet d'ostéopathie	18	Aurélien et Corentin Remond	40
PLU	20	La fibre optique	40
Batipoly	21	La 5e édition d'Arts en Siagne	42
Des logements sociaux communaux	23	18es Rencontres musicales de Saint-Cézaire	44
Environnement :		Le Festi-Jazz de Saint-Cézaire	46
Halte aux incivilités !	24	Des Histoires dans mon biberon	48
L'entretien des espaces verts	25	Pêle-mêle Culture	50
Une année de réunions du conseil municipal	26	Festifoto 2019	51
L'application PanneauPocket	27	Blagues en provençal	52
La Siagne n'est pas un robinet...	27	Recette :	53
CAPG : Le Pays de Grasse joue la mixité dans le sport	28	La tourte sucrée aux blettes	53
Une année au village	29	Manifestations 2020	54
Les élections municipales 2020	30	Numéros d'urgence	55
		Maison du département	
		Etat civil	

PERMANENCES MAIRIE

URBANISME :

Accueil du public le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
 Permanence téléphonique, le mercredi de 14h à 17h.
 Permanence de Mme Guyétand, adjointe à l'urbanisme, sur rendez-vous,
 e-mail : urbanisme@saintcezaireursiagne.fr

CCAS :

Accueil public les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.
 Permanence de Mme Pomparat, adjointe aux affaires sociales, le lundi de 9h30 à 12h.

INTERVENANTS EXTÉRIEURS :

Mme Pradal, assistante sociale, les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h.
 M. Basc, dossier de retraite, sur rendez-vous au 04 93 40 57 57
 M. Foray, mission locale, sur rendez-vous au 04 93 09 94 82 / 04 97 05 00 00 ou 06 25 15 58 68

Cez'air le mag' - Edition janvier 2020

Directeur de publication : Claude Blanc - Comité de rédaction : Marc Erétéo, Michèle Guyétand, Claudette Gallet, Jocelyne Porcara, Jean-Pierre Poisson, Jean-Louis Campan, Guy Clette, Patricia Romano

Rédaction : Mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne - 5, rue de la République - BP 1 - 06530 Saint-Cézaire-sur-Siagne - Tél. 04 93 40 57 57
www.saintcezaireursiagne.fr

Crédits photos : Les associations, la mairie, l'école, la CAPG, les administrés, Sophie Boetski

Création graphique et impression : Studio Art Vision - www.studio-artvision.fr - 04 93 60 86 21



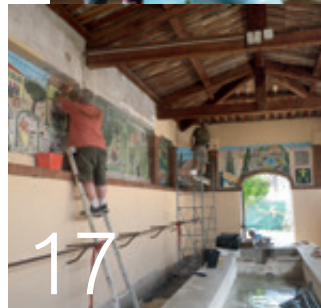
5



10



12



17



21



32



42

Le Green Deal

Chères Saint-Cézariennes et chers Saint-Cézariens,

Nous l'avons tous constaté, dans nos villes et dans nos villages, nous subissons de façon répétée les effets du dérèglement climatique qui se produisent avec une intensité toujours plus importante. Nous sommes entrés dans une ère où les accidents climatiques vont s'intensifier ; si nous ne réagissons pas efficacement et avec détermination nous allons vers de véritables catastrophes dans les prochaines décennies !

Quelle planète allons-nous alors laisser à nos enfants ? N'avons-nous pas une part de responsabilité dans cette situation ? Par notre façon de consommer, de nous déplacer, de produire, individuellement et collectivement, avons-nous toujours la bonne attitude, le bon comportement ?

Nous sommes en capacité d'infléchir cette dramatique trajectoire ; c'est une question de prise de conscience et de volonté à tous les niveaux de notre société. La jeunesse se mobilise devant l'urgence et contre un certain immobilisme de nos dirigeants et la marche pour le climat a réuni plus de quatre millions de personnes aux quatre coins du monde lors de réunions pacifistes. Les politiques publiques doivent répondre à ces attentes et se montrer incitatives et répressives à la fois, à l'égard notamment des industriels et des producteurs d'énergie, et induire des comportements adaptés.

La COP21 de Paris en 2015, où un accord universel avait été « arraché » au dernier moment par tous les participants dont les Etats-Unis, la Chine et l'Inde, nous donnait l'espoir d'une prise de conscience de ce réchauffement climatique au niveau international ; des engagements avaient été pris à l'époque.

Où en est-on aujourd'hui ? Les COP qui ont suivi sont pratiquement passées inaperçues, leurs résultats sont quasi inaudibles. La COP25 qui a eu lieu à Madrid en décembre dernier s'est tenue en l'absence des principaux représentants des pays responsables des émissions de gaz à effet de serre. Alors où est la volonté affichée en 2015 ? N'y-a-t-il pas une part d'hypocrisie de certains chefs d'Etat ? L'Europe qui vient de nommer Ursula von der Leyen à la tête de la Commission Européenne a décidé de prendre sa part de responsabilité dans la lutte contre le réchauffement climatique avec le lancement d'un *Green Deal**, un plan vert très ambitieux ; cependant n'oublions pas que l'Europe ne représente que 9% de l'émission des gaz à effet de serre de la planète...

Plus proche de nous le conseil départemental des Alpes-Maritimes s'est lancé aussi dans une opération *Green Deal*, dont le but est de réaliser des actions en matière environnementale pour faire du département un leader dans le domaine de la transition écologique.

Au niveau local, si la municipalité s'est engagée dans une démarche BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) pour la construction de son projet BATIPOLY, il est à signaler aussi qu'en 2019, à l'initiative de la toute nouvelle association « Unis Verts en Joie », la première journée « Eco Rencontre » a connu un franc succès et nul doute que celle-ci fera date dans le calendrier des manifestations des années futures. Le réchauffement climatique n'est pas une fatalité ! Il est le fait des décisions des hommes et dans ce contexte nous avons tous un rôle à jouer et des responsabilités à assumer. Alors engageons-nous sans attendre pour défendre notre planète !

Je vous souhaite bonne lecture de ce magazine et vous présente à vous et à vos proches tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité, dans un monde que j'espère plus respectueux de la nature. Restant à votre écoute, Sincèrement vôtre,

Claude BLANC

Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne



* *GREEN DEAL*, c'est aussi le titre d'un livre référence écrit par l'économiste et homme politique Alain Lipietz en 2012 *Green Deal La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*

Tennis Club de Saint-Cézaire

Association Sportive Tennis Loisirs (ASTL)

ASSOCIATIONS



ACCUEIL

Il est assuré par Gérard et son épouse Yvette, les gérants du club-house. Le club-house est ouvert à tous de 09h45 à 20h (une restauration est proposée le midi, sauf le samedi) : 04 93 60 27 53.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement est dispensé par un professeur en libéral, diplômé d'état, classé 5/6.

M. David Vittorelli : 06 68 79 62 79.

L'ÉCOLE DE TENNIS

Elle est ouverte les mercredis après-midi et les samedis, ainsi que certains soirs en semaine aux jeunes de 5 à 16 ans. Les enfants sont répartis en fonction de l'âge et du niveau (maximum 6 élèves par court).

GROUPES PERFECTIONNEMENT ET COMPÉTITION

Toujours le même principe, des jeunes qui s'entraînent 2 à 3 fois par semaine avec possibilité (s'ils le souhaitent) de faire partie d'une équipe en compétition.

COURS COLLECTIFS ADULTES

Ces cours sont proposés aux adultes du lundi au samedi, suivant les disponibilités de chacun (adultes et professeur) groupe de 4 par court.

Il y a toujours la possibilité d'intégrer un groupe, que vous soyez débutant, confirmé ou classé. Notre professeur David est là pour vous guider.

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

Avril : sortie Master Monaco

1er mai : Fête du tennis avec barbecue géant

Avril-mai : Tournoi interne « Maxime Coulet »

Juin : Tournoi Open

Juillet-août : Doubles « surprise » tous les vendredis à partir de 18h30. Ouvert à tous (façon « auberge espagnole »)

Août-septembre : Nouvelles inscriptions, saison tennistique

Décembre : Téléthon « moules-frites »

D'autres animations seront mises en place (nous y réfléchissons).

NOS EQUIPES 2019

Novembre, décembre, janvier, février, mars et avril : rencontres par équipes.

Jeunes : 2 équipes 12 ans – 1 équipe 14 ans – 1 équipe 17-18 ans.

Senior Dames : 3 équipes dont 1 en R2, 1 en D1 et la 3e en D4.

Senior Dames : + 55 ans, 1 équipe en D, + 45 ans, 1 équipe en régional 1, + 35 ans, 1 équipe en D.

Senior Messieurs : 2 équipes dont 1 en D1 et l'autre en D3 (une 3e en cours de réalisation)

Senior Messieurs : + 65 ans, 1 équipe en D, + 55 ans, 1 équipe en D, + 45 ans, 1 équipe en D.

Participation aux Raquettes FFT : 1 équipe

Participation au Challenge de l'amitié : 1 équipe composée d'une vingtaine de joueuses/joueurs (tous vétérans), qui tous les vendredis se disputent ce Challenge de l'amitié avec la quinzaine de clubs qui y participent. Et tout cela dans la bonne humeur !

Cet été, nous avons profité de la fermeture du club-house pendant trois semaines pour redonner un « petit coup de jeunesse » au club (intérieur et extérieur) : mission accomplie !



Fête des associations 2019

Comme chaque année, les associations étaient invitées à se réunir pour une journée d'échanges et de partage, l'objectif étant de présenter les activités proposées tout au long de l'année et d'accueillir de nouveaux adhérents potentiels.

De nombreuses associations étaient présentes le dimanche 15 septembre dans le « village des associations », constitué pour l'occasion sur la place du Général de Gaulle, à l'aide de barnums.

Ce véritable camp romain, édifié aux aurores par les services techniques, encadré par le Café Lions, la Brasserie de la Fontaine et le restaurant les Vignes de San Feriou, a accueilli tout au long de ce dimanche ensoleillé nombre de visiteurs, souvent en famille, venus s'informer, discuter, adhérer.

À cette occasion, comme chaque année, les sportifs méritants de l'année ont été récompensés, et ils sont nombreux dans la commune : championnes et champions départementaux, régionaux, de France, jusqu'à une championne du monde !



KARATE DO HAUTS DE SIAGNE

Robin Braida : 3e en départemental Kata et 5e en départemental Kumite (combat).

Eloïse Cordier : 3e en départemental Kata.

Thibault Daubeze : 2e en départemental Kata.

Ilyes Djerah : 3e en départemental Kumite (combat).

Léane Le Meur : Diplôme d'arbitre départemental A en Kumite et Kata - 3e aux championnats départemental et régional Combat en -55kg cadette - 3e de la Coupe de France Kata et 1er Dan obtenu.

Allan Le Meur : 3e au championnat de France Jutsu - 5e au championnat de France Karate Mix en -70kg senior et 1er Dan obtenu.

Rachel Moutain Manoury : 2e en départemental Kumite (combat).

Anne Oelhafen : 5e en départemental Kumite (combat).

Apirak Sangket : 2e départemental - 2e régional Kata en senior - 5e au Championnat inter-régions Kata en senior et 3e de l'Open International de Turin.

ENTENTE SPORTIVE DE LA HAUTE SIAGNE

Mathias Schippers : éducateur et joueur du club, mis à l'honneur pour son dévouement tout au long de la saison.

Guillaume Clain : nouveau Président de l'ESHS, mis à l'honneur pour son implication et son engagement en tant que responsable de l'équipe A7 sur les saisons passées et responsable de la structure sur Saint-Cézaire-sur-Siagne.

SOW SPORT

L'équipe Poussins et Poussines composée de Kyle Darras, Noah Darras, Mathieu Desmots, Benjamin Dolle, Mathilde Dorget, Ethan Ginestet, Célian Lebon, Glenn Le Gouil, Lily-Rose Lopez, Olivia Lopez, Adam Lopez, Bastien Magnenat, Leny Pansard, Kara Pavy : 4e au Challenge départemental sur l'ensemble de la saison.

Madeleine Warren : sélectionnée dans l'équipe départementale Minimales Filles de cross-country représentant le Comité 06 et qui a terminé 3e des Championnats interrégionaux Région Sud.

PANCRACE SUBMISSION

Léa Navarro-Gallego : championne régionale.

ASSOCIATION CLAUDIA DANSE EXPRESSION

Jade Courvoisier, Lou Courvoisier, Eva Piasco : 1er prix trio jazz au Muy.

Après un déjeuner préparé et offert à tous les bénévoles par le Comité des fêtes, les animations se sont poursuivies dans l'après-midi.

Association Unis Verts en Joie



ASSOCIATIONS

Cette association a été créée dans le but d'informer et d'agir pour le bien-être et le respect de toute vie sur notre planète et son environnement (vie humaine, animale, végétale et minérale). Nous pouvons prendre conscience que faire chacun notre part, si petite soit-elle, est essentiel et nous rend heureux. Or, nous ne pouvons agir efficacement pour le bien commun qu'en ayant les informations utiles.

Parmi les sujets proposés, dans l'ouverture et la tolérance, citons par exemple : l'importance d'une alimentation équilibrée et saine (bio, locale et végétarienne) ; la permaculture (utiliser moins d'eau et aucune substance nocive...) ; la fabrication maison de produits bio pour l'entretien et la beauté ; le bien-être au naturel (bienfaits des techniques naturelles, des plantes et des minéraux) ; la prise de conscience du bien-être animal afin de respecter leur sensibilité, leur droit à une vie heureuse et digne : éducation, adoption, méthodes alternatives pour la recherche scientifique (médicaments et cosmétiques) qui pourraient réduire voire supprimer les souffrances des animaux de laboratoires, biodiversité, etc. ; le changement climatique et les gestes éco-citoyens ; l'écoconstruction et l'autosuffisance énergétique (énergies vertes...) ; le textile bio ; le zéro déchet ; la vie sans plastique ; etc.

Tous ensemble, enfants et adultes, dans le respect et la sensibilité de chacun, nous pouvons changer certaines habitudes tout en vivant heureux dans un univers en joie ! Venez nous rejoindre, parce que telle la goutte d'eau du colibri, chaque geste compte !

Pour nous joindre :
email : unisvertsenjeie@yahoo.fr
contact : Edwige Dieu au 06 32 61 48 12

NOS MANIFESTATIONS

En 2019 :

■ « Éco-rencontre » sur la place du village (Saint-Cézaire-sur-Siagne) le 25 août (stands, conférences, ateliers participatifs, repas bio et végétariens...).

■ Marché de Noël (Saint-Cézaire-sur-Siagne) le 14 décembre de 9h à 16h.

En 2020 :

■ Présentation de notre association et discussion autour d'un goûter offert aux participants le 09 février à la salle des Moulins (Saint-Cézaire-sur-Siagne).

■ « Éco-rencontre » à la salle des Moulins le 19 avril de 9h30 à 17h30 (conférences/débats, échanges, et stand de vente « sucré/salé » au déjeuner).

■ « Éco-rencontre » avec les enfants de l'école primaire de Saint-Cézaire-sur-Siagne le 14 juin sur la place du village de 9h à 17h (stands, conférences, ateliers participatifs, repas bio et végétariens...).

■ « Éco-rencontre » sur la place du village le 16 août de 9h à 17h (stands, conférences, ateliers participatifs, repas bio et végétariens...).

Nous vous attendons nombreux pour participer à notre « Unis Verts en joie ». N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes ouverts et disponibles !

Au Club rural, activité rime avec amitié et convivialité

Appelée à quitter la région, Geneviève Levet, présidente depuis 2017, a passé la main en juin dernier à Jean-Louis Campan, arrivé à Saint-Cézaire-sur-Siagne avec son épouse Christiane en 2013. Créée en 1978 et rattachée à « Génération Mouvement », anciennement « Les Aînés ruraux », cette association reste aujourd'hui la plus importante de la commune avec plus de 200 membres. Intergénérationnelle, elle s'ouvre de plus en plus aux jeunes seniors auxquels sont proposés non seulement des activités, mais également d'être les « acteurs » bénévoles de ces activités.

Grâce à tous ces bénévoles, ce sont :

- des séances ou ateliers hebdomadaires gratuits : goûter du mardi, relaxation dynamique, italien et soirée cartes le jeudi, ballade, randonnée, broderie et tricot le vendredi...et, depuis la rentrée de septembre un groupe de discussion en langue anglaise et le macramé le mercredi, un conseiller juridique spécialisé en droit de la famille et de l'immobilier le samedi, plus un atelier peinture (avec participation financière) le lundi ;

- des sorties (une à trois journées) et des événements mensuels (culturels, touristiques ou gastronomiques), en collaboration avec les clubs voisins de Saint-Vallier-de-Thiery « Loisirs vallérois » et de Cabris « Lou ben vengu » ;

- des manifestations annuelles (assemblée générale, goûter-spectacle, super loto et des causeries, goûters d'anniversaire, repas de fin d'année, etc.) qui favorisent auprès de tous les adhérents, des instants de partage et d'échange leur permettant de rompre avec les moments d'isolement ou de solitude.

N'hésitez pas à prendre contact lors des permanences hebdomadaires tous les samedis de 10h30 à 11h30, à la salle Klouman, pour vous renseigner, adhérer à notre association, vous inscrire aux différentes activités, sorties ou manifestations, nous proposer vos idées et pourquoi pas votre aide au développement d'activités qui vous tiendraient à cœur.

Pour nous joindre :

email : club.rural.amitie@gmail.com

contact : Jean-Louis Campan au 06 07 03 89 84.



La libération de Saint-Cézaire-sur-Siagne



ASSOCIATIONS



Le 23 août 2019, notre village fêtait les 75 ans de sa libération dans la nuit du 22 au 23 août 1944.

La commune a été libérée par les parachutistes américains du 517^e régiment aéroporté et les Canadiens de la *First Spécial Service Force* (FSSF) américano canadienne pour le quartier des Veyans.

L'évènement a pris cette année une dimension toute particulière avec la présence des descendants du sergent Frank DALLAS qui avait permis, par un acte de bravoure remarquable, de percer les lignes allemandes entourant le village ; et celle des sonneurs de cornemuses du 51^e *Highland Memory* venus rendre hommage aux combattants canadiens en jouant la marche de la FSSF et *l'Amazing Grace* à la mémoire des combattants anglo-saxons morts pour la libération de Saint-Cézaire-sur-Siagne.

Après la tournée des différentes stèles commémoratives de la commune et un défilé des véhicules historiques du groupe « 509 GERONIMO » aux marquages et uniformes du 517^e et de la FSSF, une cérémonie avec dépôts de gerbes s'est déroulée au monument aux morts.

Les festivités se sont poursuivies tard dans la soirée, salle des Moulins par un repas, une animation musicale et le « bal de la libération » qui a regroupé plus de 120 personnes.

Il convient de noter que durant la semaine qui avait précédé, une exposition salle des Meurtrières, consacrée aux combats pour la libération de Saint-Cézaire-sur-Siagne, avait offert aux visiteurs des informations précises sur les acteurs de cette libération et les lieux de mémoire de la commune.





L'Entente Sportive de la Haute Siagne (ESHS)



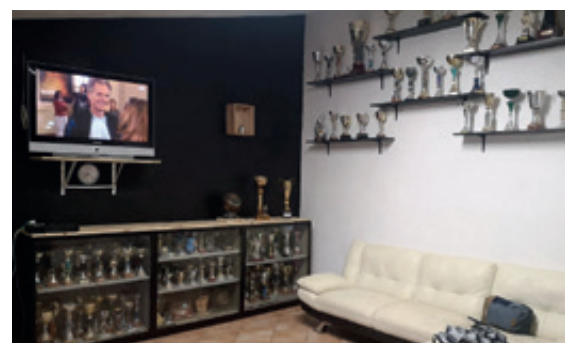
L'ESHS va grandissant sur cette nouvelle saison ! Sous la récente présidence de Guillaume Clain, de belles choses se profilent, dans le respect de nos engagements, à savoir : faire plaisir à nos enfants avant tout et faire vivre le football sur nos deux communes de Saint-Cézaire et de Saint-Vallier !

Après une belle ascension de notre équipe fanion en D3, nous sommes très fiers de la création de notre nouvelle équipe U15 à 11 qui comprend 21 joueurs cette année, sous le coaching compétent de Gilles et Serge ! Belle dynamique également pour nos U8/U9 qui comptent double effectif cette année, sous le coaching de Jérémy et Jimmy. Sans oublier le maintien de notre équipe U13, sous le coaching assidu de Mathias, et de nos tout-petits U6/U7 toujours en pleine ascension, sous l'aile de Gilles accompagné de Fabien ! Pour les amoureux du ballon, nous les acceptons dès l'âge de 5 ans.

Nouveauté cette année : un entraînement spécifique pour tous les gardiens du Club !

Et pour couronner le tout, ce sont les yeux pleins de joie et de bonheur que nos enfants ont eu la chance de participer au protocole d'entrée lors du match opposant Nice à Reims dimanche 4 novembre ainsi que le 21 décembre lors du match Nice / Toulouse à Allianz Riviera et ce, grâce à notre partenariat avec l'OGC Nice. Nous en profitons pour remercier très sincèrement la CAPG pour les prêts de bus ayant permis le transport des enfants pour ces beaux événements ! Cerise sur le gâteau : nous sommes très fiers également de vous présenter la nouvelle image de notre club-house à Saint-Cézaire pour accueillir parents et licenciés (travaux réalisés par Guillaume).

Rappelons que pour la joie de tous, deux événements sont organisés par l'ESHS : l'Arbre de Noël en décembre et le Grand Loto de l'an nouveau début janvier, à la salle des Moulins à Saint-Cézaire.



Siège social : Stade Marcel Andreis
Saint-Cézaire
email : hautesiagne@gmail.com

L'année 2019 avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

CMJ



Le **samedi 23 mars**, les jeunes conseillers ont remis au goût du jour le « Certificat d'études primaires », avec des épreuves écrites le matin dans la salle du conseil municipal, et des épreuves sportives l'après-midi au stade. Malgré une participation inférieure à nos espérances, ce fut une journée très conviviale et l'épreuve du tir à l'arc a été particulièrement appréciée. Félicitations à M. Pierre Basc, doyen de l'épreuve et lauréat de cet examen.

Le **dimanche 31 mars**, le nettoyage de printemps : le CMJ se voit attribuer le chemin de l'Aspe. Les jeunes sont fiers de participer à cette opération citoyenne.

En **avril**, le CMJ propose la rénovation du terrain de basket. Une rencontre sur site a lieu avec un représentant de la société Kaso. De bonnes idées sont proposées par les jeunes (revêtement du sol, couleur pour délimiter...). Ce projet verra le jour prochainement.

Le **vendredi 24 mai**, le CMJ se déplace à la caserne des pompiers pour réaliser une formation aux premiers secours. Un moment très intéressant avec des pompiers instructeurs excellents.

Le **samedi 15 juin**, concours de pétanque en doublettes choisies. Merci à l'Amicale bouliste qui a permis que cette manifestation soit une réussite.

La **fête de la Saint Ferréol**, un moment fort car les jeunes prennent toujours beaucoup de plaisir à construire leur char. Les jeunes qui ont participé au défilé se sont bien amusés : bombes, confettis et rires à gogo !

Le **samedi 15 septembre**, la fête des associations. Trois jeunes du CMJ ont fait partager aux visiteurs leurs connaissances sur la formation aux premiers secours. Merci à eux.



Lors du dernier CMJ, les jeunes ont émis le souhait de rénover le skate-park. Un jeune conseiller a invité 2 copains qui ont présenté, avec un plan détaillé, les modifications à apporter. Ce projet a été jugé très intéressant par tous les participants. À suivre...

Fin de l'année 2019, fin de la deuxième mandature du CMJ. La journée du 30 novembre a été leur journée avec la visite du musée de la Marine à Grasse, le déjeuner au restaurant « Le café gourmand » et la visite du musée de la Parfumerie. Le comité consultatif a remercié chaleureusement les jeunes conseillers pour leur implication dans la vie du village et leur présence à toutes les commémorations.



Les jeunes conseillers ont écrit :

« J'ai trouvé le CMJ très constructif depuis le tout premier. J'ai préféré les cérémonies car on participe réellement. » (Eva)

« Le CMJ, j'ai beaucoup aimé car on a eu l'opportunité de s'exprimer sur ce que l'on voulait faire dans le village et on a pu dire ce qu'on pensait des fêtes du village. On a pu participer à plusieurs événements intéressants. Je trouve dommage que dans les réunions on n'était pas toujours très nombreux. » (Toby)

« J'ai beaucoup appris au sujet de la mairie. Ce qui est bien également c'est qu'on est libre de parole et que les adultes sont à notre écoute. J'ai eu l'impression que certains ont pris ça pour un jeu. » (Corentin)

« Je trouve que le CMJ c'est bien, ça permet de faire connaissance. Je trouve que le village n'est pas trop animé. La sortie du 30 novembre est une excellente idée. » (Séréna)

« J'ai passé de très belles années auprès du CMJ. Cela a été très enrichissant de grandir avec le CMJ. Le fait de pouvoir concrétiser des projets m'a montré un aperçu du monde « des grands ». (Lia)



- 1 : Le char de la St Ferréol.
- 2 - 3 : Concours de pétanque.
- 4 : Certificat d'études primaires.
- 5 : Fête des associations.
- 6 : Musée de la parfumerie, atelier création eau de cologne.
- 7 : Cérémonie au monument aux morts.
- 8 : Musée de la Marine

En 2019 à l'accueil de loisirs

PÉRISCOLAIRE



3

Cette année l'accueil de loisirs de Saint-Cézaire-sur-Siagne a pour projet pédagogique de partir à la découverte des cinq continents. Les enfants découvriront la culture des pays à travers différentes activités ayant pour objectifs de comprendre les différentes traditions et d'explorer la diversité culturelle qu'offre chaque destination.

Mieux comprendre la culture des pays est un moyen de s'ouvrir aux autres, de développer l'ouverture d'esprit, la tolérance et d'appréhender le monde qui nous entoure.

Activités proposées tout au long de l'année autour du thème **Voyage autour du monde :**

Activités culturelles : atelier culinaire, cinéma, théâtre, musée, lecture de contes...

Activités manuelles : peinture, poterie, gravure, réalisation d'objets divers...

Activités de plein air : accrobranche, via cordata, escalade, randonnée, course d'orientation, tir à l'arc...

Activités sportives : relais, jeux de ballons, ping-pong, escrime, VTT...

Activités éducatives : jeux de société, montage vidéo, jardinage...

Grands jeux : Cluedo, chasse au trésor, rallye photo, olympiade, kermesse...



1



2

- 1 - Vacances de la Toussaint 2019
« À la découverte de l'Inde »
- 2 - Mercredis de novembre à décembre
« Cap sur le continent Africain »
- 3 - Initiation à l'escrime
- 4 - ACM solidaire organisé par le collectif ESA
- 5 - Via cordata aux Luchoux à Spéracèdes

Dans la continuité du projet de l'année, nous collaborons au projet ACM solidaire organisé par le collectif ESA, qui récolte des denrées alimentaires pour les distribuer à des associations caritatives. Comme chaque année, une grande collecte de jouets « Un jeu d'enfant » est organisée par l'accueil loisirs dès le 4 novembre 2019 en partenariat avec l'association Harjès et les accueils périscolaires de la ville de Grasse.



4

NOUVEAUTÉ DE L'ANNÉE

Un raid sportif est organisé les mercredis du 6 novembre au 11 décembre 2019 pour les enfants de 9 à 12 ans : via cordata, escalade, VTT, course d'orientation, tir à l'arc.

PÉRISCOLAIRE

Activités proposées sur le temps de la pause méridienne : petits jeux, danse, roller, jeux de ballon. Activités proposées tout au long de l'année pour le périscolaire du soir pour les enfants du primaire : football, piscine, jeux d'opposition...



5

À propos de l'école de Saint-Cézaire

Evènements et activités

En juin, les jours précédant le festival d'art contemporain « Arts en Siagne », les enfants ont participé sous les directives d'un maître verrier à la réalisation d'une fresque. Cet artiste qui travaille avec des pierres dépolies ramassées dans la nature (plages et lits de rivière) a expliqué aux enfants l'évolution de la pierre et la façon dont les éléments la modelaient. Ces explications ont fortement intéressé les enfants qui ont pu toucher ces pierres et apprendre à les placer de façon harmonieuse pour réaliser une œuvre, dédiée à l'école.

Le 20 septembre sur la placette la fête de la rentrée a été fort appréciée des enfants, parents et enseignants. Les chants des enfants sont venus se mêler à ce moment de convivialité, partagé avec les nombreuses personnes présentes.

Le 24 septembre dans le cadre du festival du livre de Mouans-Sartoux, une animation *Conte* de trente minutes avec la conteuse Sabine Venaruzzo de la compagnie "Une petite voix m'a dit" a été proposée aux cinquante élèves de CP.

Le 3 octobre un médecin nutritionniste est venu présenter aux élèves de CM2 un exposé sur le sucre et la santé.

Le 10 octobre visionnage du film *Kéryty, la maison des contes* faisant appel à l'imaginaire des enfants. Sorties équitation les 14 et 17 octobre pour les élèves de CE2.

Le 18 octobre Halloween à l'école ! Les enfants se sont déguisés, ont participé à des décorations et bien profité de l'ambiance festive et des préparations à déguster.

De nombreuses sorties avec les différentes sections ont été organisées tout au long de l'année : parc Phoenix, musée de la Parfumerie à Grasse, théâtre de l'Alphabet, Caussols, col du Ferrier, spectacle pour les enfants de la maternelle, etc.

Il convient de souligner que les prestations des enfants sont fort appréciées, tant dans le cadre des commémorations où ils chantent la Marseillaise que lors du repas des Aînés en début d'année. Les enseignants qui participent activement à toutes ces activités sont chaleureusement remerciés.



1



2



3



4



5



6

La cantine

Recrutement d'un intervenant sur le temps de la cantine pour les enfants de la petite section de l'école maternelle : les élèves de maternelle, et notamment les plus petits âgés de trois ans, ont besoin d'être accompagnés et aidés lors des repas.

Le conseil municipal du 24 octobre a validé le fait que cette activité serait assurée par un enseignant, fonctionnaire de l'éducation nationale, dans le cadre de la réglementation des cumuls d'activité qui permet à un fonctionnaire d'exercer une activité accessoire d'intérêt général auprès d'une personne publique, à condition d'y être autorisé par son employeur principal, ce qui est le cas. La dépense afférente a également été votée. Le temps de présence est d'une heure par jour du lundi au vendredi excepté le mercredi.

Il est à noter qu'une intervenante employée par la CAPG accompagne désormais une petite fille présentant un handicap, afin de l'aider dans son quotidien et notamment sur son temps de repas. Cette aide est également appréciée par le personnel communal qui dispose ainsi de plus de temps pour les autres enfants.

Le prestataire Sodexo livre les repas pour la restauration scolaire, le centre de loisirs, la crèche et le portage des repas à domicile. La cuisine centrale où sont confectionnés les repas se trouve à Grasse donc à proximité, ce qui est un avantage. La cuisine centrale devrait obtenir la certification Ecocert 1 carotte début 2020. Le prestataire est également engagé dans la certification Ecocert 2 carottes (30% bio) pour 2021. Actuellement nos menus comprennent 20% de produits bio et un repas végétarien par semaine. Le pain est fourni par la boulangerie du village.



7

- 1 : Halloween
- 2 : Halloween
- 3 : Halloween, soupe préparée par les enfants de maternelle
- 4 : Sortie équitation
- 5 : Fête de la rentrée
- 6 : Commémoration au monument aux morts.
- 7 : Halloween

Le Conservatoire départemental de musique

La commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, l'Ecole primaire et le Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes (CDMAM) ont signé une convention pour l'utilisation, à titre gratuit, des locaux scolaires de l'école primaire pour l'enseignement musical exclusivement.

Cet enseignement s'adresse aussi bien aux élèves scolarisés à l'école primaire qu'aux personnes extérieures (enfants ou adultes).



La pierre

Nous habitons dans un village où la pierre est omniprésente. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest : de la vallée de la Siagne aux collines et montagnes du nord, des oliveraies aux mas et des villas aux cabanons, elle règne en maître et façonne notre existence.

Elle prend différentes formes selon la volonté de la nature : montagnes, collines, vallées rocheuses, crevasses, rochers, pierres et cailloux. Chacun de nous a eu l'occasion de l'utiliser : maisons, cabanons, terrasses, murs de soutènement, galets, etc.

Tous ceux et celles qui l'ont travaillée ont pu sentir son odeur, sa fragilité lors de la taille, son offrande par sa forme invitant à bien la placer et sa joie de voir à quoi elle a servi. Malgré la fatigue du travail, elle provoque en nous enthousiasme, fierté et admiration. La pierre devient pour nous une leçon de vie.

Les pierres possèdent on ne sait quoi de grave, de fixe et d'extrême, d'im-périssable ou de déjà pétri. Elles séduisent par une beauté propre, infaillible, immédiate et qui ne doit rendre de compte à personne. Les pierres nous dévoilent le mystère de l'origine ainsi qu'une leçon philosophique à propos de notre vie. À travers l'état multiple de leur forme, elles nous offrent une source inépuisable d'inspiration. La pierre par sa solidité et tous les symboles qui s'y rattachent correspond bien aux exigences des poètes.

À travers la poésie la pierre apparaît comme une image privilégiée et se décline tour à tour en pierre brute, rocher, caillou, mais aussi gemme et édifice de pierres qui sont autant de matériaux métaphoriques à travers lesquels les poètes livrent leur sensibilité. Sous leur plume, les pierres sont des êtres possédant l'esprit et l'âme et elles parlent, se parlent et se répondent. Elles sont supports d'extase, moyens de communication avec le vrai monde. Elles se révèlent être le lien de rencontre permettant à l'homme égaré de se retrouver, de se réconcilier à la fois avec lui-même et avec le monde. Car, au fond, c'est de l'homme et de son lien avec le réel qu'il s'agit. Oui les pierres méritent plus que l'acier de nos outils. Matériau pour la main, matière pour l'esprit.

N'est-il pas plus dense matière pour notre esprit que le monde muet des pierres, métaphore du silence à travers la métaphore du rêve ?

L'attachement naturel de l'homme est à la terre, mais se pourrait-il que dans les cœurs des pierres se trouvent les sentiers de son âme ?

Avec les pierres nous sommes plongés dans un univers fabuleux, celui du règne minéral où elles poussent, croissent, évoluent et vivent. Nous les entendons respirer et se mouvoir à un rythme infiniment lent. Nous les entendons converser avec leurs cousines les étoiles.

Ces pierres qui nous entourent, elles ont toujours couché dehors ou dorment dans leur gîte et la nuit des filons. Elles n'intéressent ni l'archéologie, ni l'artiste, ni le diamantaire. Personne n'en fit des palais, des statues, des bijoux ou des digues, des remparts, des tombeaux. Ces pierres que rien n'altéra jamais que la violence des sévices tectoniques et la lente usure qui commença avec le temps, avec elles.

Comme celui qui, parlant des fleurs, laisserait de côté aussi bien la botanique que l'art des jardins et celui des bouquets – et il lui resterait encore beaucoup à dire – ainsi à mon tour, négligeant la minéralogie, écartant les arts qui des pierres font usage, je parle des pierres nues, fascination et gloire, où se dissimule et en même temps se livre un mystère plus lent, plus vaste et plus grave que le destin d'une espèce passagère.

Cette pierre est nocturne par excellence, refuge d'une puissance sinistre originelle plus vraie que celle du jour. Une délectation morose, d'abord avec effroi, bientôt avec complaisance, imaginons que ces réverbérations de citernes ont précédé la première aurore et qu'elles brilleront encore d'un éclat domestique, quand tout soleil sera tu.

Lorsque je regarde attentivement les pierres, je m'applique parfois, non sans naïveté, à en deviner les secrets. Je me laisse glisser à concevoir comment se formèrent tant d'énigmatiques merveilleuses, nées des lois, qui très souvent paraissent violettes comme si elles étaient issues d'un tumulte et, pour tout dire, d'une fête qui bannit désormais leur mode d'existence.

Jean Yves Bianco



Le lavoir du Pradon

Au XIXe siècle un édit impérial promulgua que chaque commune de France devait être équipée d'un ou plusieurs points d'eau pour la salubrité publique.

Saint-Cézaire-sur-Siagne compte deux lavoirs :

■ l'un place Maure, restauré en 2017 par une entreprise de compagnonnage : une belle réussite !

■ l'autre au Pradon près du château d'eau, tagué, abîmé... ne mettant pas en valeur ce quartier du village... jusqu'à ce que Valérie Pélassy propose une remise en lumière de cet ouvrage par la réalisation de fresques dans chaque niche intérieure du lavoir.

Aussitôt, soutenue par la municipalité, se mit en place toute une chaîne bénévole à forte valeur humaine, car il eut été, ô combien, regrettable de laisser ces œuvres dans un écrin aussi délabré. L'infatigable Jean-Marie Rouvier, compagnon du patrimoine du Pays de Grasse, à qui l'on doit nombre de restaurations d'ouvrages anciens, rameuta ses troupes et l'on vit, entre autres, Christian Virly, Louis Limonet, André Gransammer et Bruno Siry s'atteler à cette immense tâche : un mois de travaux de restauration.

Il convient d'associer à cette équipe Mireille Raybaud, Aurélie Dandoy ou encore l'épouse de Christian Virly pour la partie logistique et l'intendance, ainsi que les anonymes qui ne manquèrent pas de veiller au confort des « ouvriers ». Qu'ils en soient remerciés.

Nul doute que nos ancêtres lavandières se seraient complues dans cet univers de scènes villageoises aux couleurs chatoyantes. Un grand merci à tous ces bénévoles qui ont redonné vie à cet ouvrage.



L'École de conduite de St Cé

NOUVEAUX COMMERCES



Soirée pluvieuse d'automne, nous nous réfugions dans le hall d'accueil de l'École de conduite de St Cé où Yannick Carabeau, gérant, nous reçoit fort cordialement. Le contraste entre la bâtisse ancienne et les locaux de l'École nous surprend agréablement : tout y est clair, accueillant et avec une salle de « classe » de belles proportions.

Moniteur d'auto-école depuis douze ans, résidant à Saint-Cézaire-sur-Siagne, Yannick en voyant le village s'agrandir a ouvert l'École de conduite de St Cé le 10 mai 2019. Les élèves sont en majorité des jeunes de seize à dix-huit ans, mais la surprise de Yannick vient des inscriptions de plusieurs habitantes de plus de quarante ans, heureuses d'accéder à la liberté de se déplacer à leur guise.

L'auto-école est ouverte deux soirs (mercredi et samedi) et quatre jours par semaine (mercredi, jeudi, vendredi et samedi) en périodes de vacances scolaires.

Yannick insiste sur un point qu'il considère très important : l'apprentissage du Code de la route. Il s'emploie, avec pédagogie et juste ce qu'il faut de rigueur, à enseigner « à sa manière », sans le par-cœur, mais en organisant des séances de groupe avec discussions et échanges de points de vue, pour aboutir à la bonne réponse au problème posé ; en demandant aux élèves de se corriger eux-mêmes et en ne donnant son feu vert que lorsqu'il considère qu'un élève est fin prêt pour l'examen. L'École de conduite de de St Cé affiche un taux de réussite de 80 %.

L'approche de Yannick nous intéresse : enseigner, mais pas de façon « académique », en responsabilisant les futurs conducteurs, qui vont ainsi obtenir une nouvelle indépendance, dans le respect de la vie humaine. Chapeau bas Yannick !

L'École de conduite de St Cé
04 83 26 15 34 - 06 61 53 13 42



Past' Alex Fabrication de pâtes fraîches

Nous poussons la porte et découvrons un magasin propre et agencé avec goût, une jolie vitrine présentant des fromages et des charcuteries italiennes et, officiant à son plan de travail, une charmante jeune femme, la taille ceinte d'un grand tablier, qui nous souhaite le bonjour avec un sourire lumineux.

Alexandra Casfikis, qui est née et a grandi à Saint-Cézaire, a apposé son enseigne fin août 2019, au 4, rue Cyprien Issaurat, animée par sa passion pour la cuisine italienne et ses traditionnelles pâtes fraîches, « faites à la main ». Son savoir-faire lui vient de sa grand-mère sicilienne.

Alexandra nous propose des tagliatelles, des lasagnes, des gnocchis, des cannellonis et des raviolis qu'elle prépare devant nous : traditionnels, farcis avec de la daube et des blettes ou encore, suivant ses inspirations et les produits locaux de saison, avec des combinaisons savoureuses, telles que poireaux, jambon cru, pignons de pin...

Nous repartons avec nos cartons de pâtes et quittons Alexandra, les mains enfarinées, qui « travaille » ses pâtons avec dextérité, reproduisant les gestes presque oubliés d'un temps où Nougaro chantait : « Rien n'est plus beau que les mains d'une femme dans la farine ! ».

4, rue Cyprien Issaurat
Tél. 06 30 36 36 51



Cabinet d'ostéopathie Élodie et Émilie : le sourire efficace

Elles n'ont pas encore trente ans et déjà une expérience commune. Élodie, son diplôme en poche, décide de s'éloigner du littoral pour développer son activité. Or, cette Antiboise d'origine connaît Saint-Cézaire-sur-Siagne depuis sa plus tendre enfance, grâce à ses parents qui lui ont fait découvrir notre commune lors de vacances et de week-ends. C'est donc tout naturellement qu'elle décide de tenter l'aventure en ouvrant son propre cabinet. Très rapidement, elle sollicite son amie Emilie, Antiboise également, avec laquelle elle a partagé quelques années d'études.

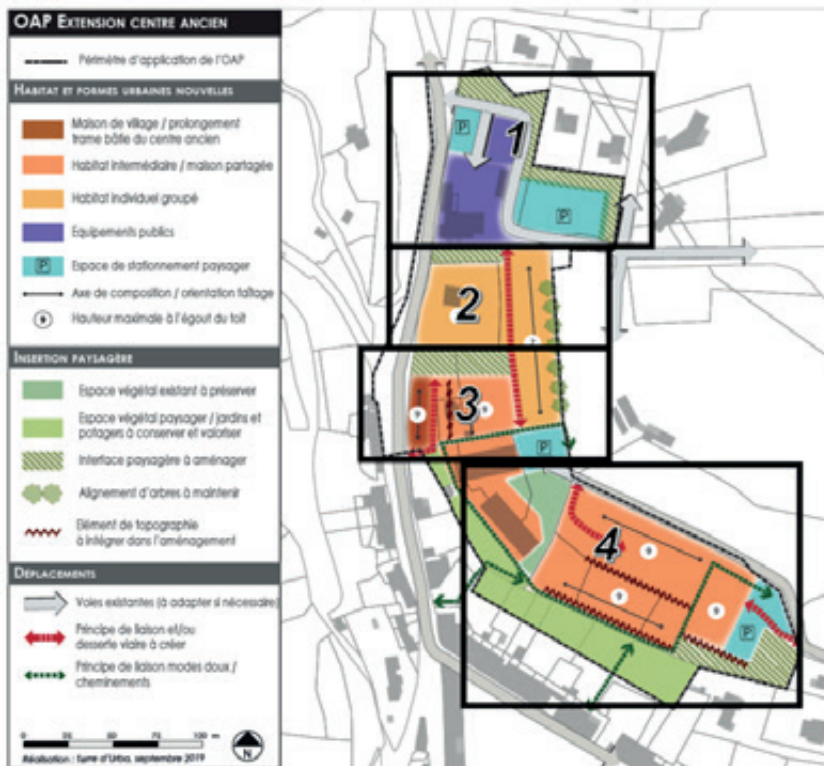
Cette dernière (intervenante dans un cabinet du littoral et enseignante à l'école où elles ont suivi leurs études) accepte le défi et s'offre ce grand écart entre mer et montagne en août 2018. Emilie est séduite par l'environnement et l'esprit dans lesquels les deux complices peuvent évoluer : entretenir une relation de proximité avec les patients qu'elles croisent sur la place, dans les rues ou chez les commerçants et s'intégrer ainsi dans un service à la population centré sur le village.

Aujourd'hui le binôme « s'éclate » ! Loin du cliché de l'ostéo qui « vous fait craquer de partout », elles vous feront craquer par leur sourire, leur bonne humeur et leur gentillesse. « L'accueil et le sourire font partie intégrante de la thérapie : tout commence par là ! » nous confie Élodie.

Grâce à des horaires flexibles du lundi au samedi, sans restriction aucune : du bébé au senior, en passant par la future maman et le sportif, maîtrisant un arsenal de techniques qu'elles adaptent à chacun des patients, elles se rendent disponibles sous 48 à 72 heures sur rendez-vous. Remise en forme garantie !

1, Boulevard Courmes - 06 50 55 86 96 - 06 50 15 44 77





Le PLU évolue

Appel à la participation citoyenne : mise à jour des éléments remarquables

Le PLU répertorie les éléments de patrimoine remarquables. Il peut s'agir d'éléments bâtis (par exemple chapelles, oratoires, anciennes bergeries, fontaines, puits...) ou d'éléments naturels (par exemple grotte ou arbre remarquable). Cet inventaire est annexé au règlement du PLU et chaque élément est représenté par une étoile rose sur le plan de zonage.

La Commune lance un appel à la participation citoyenne en vue d'identifier les éléments qui n'apparaîtraient pas ou qui auraient disparu au fil des années. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil de la mairie, un cahier est à votre disposition. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées pour que l'on puisse vous recontacter par la suite et localiser précisément vos remarques. Merci d'avance pour votre participation.

Modification n°2 : Une OAP pour le Centre-village contemporain

Le Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur (approuvé en juin 2017) prévoit une zone de densité intermédiaire (zone UB) : moins dense que la zone UA, dite du centre-village mais plus dense que la zone UC, d'habitat pavillonnaire. Dénommée Centre-village contemporain, il s'agit d'une zone de transition entre le centre historique et la zone d'équipements sportifs en contrebas.

En vue de maîtriser l'aménagement de ce secteur, la commune a instauré des servitudes de mixité sociale. Cela ouvre un droit de délaissement aux propriétaires, c'est-à-dire qu'ils peuvent mettre en demeure la commune d'acheter leur terrain.

Ce classement en zone UB a suscité beaucoup de réactions, la mobilisation citoyenne a été très forte. En 2017/2018, une étude d'aménagement a justement été commandée par la Commune en vue de définir les orientations d'aménagement de ce nouveau quartier par l'animation d'ateliers participatifs. Un scénario habitant a été esquissé et a permis d'adapter le scénario de départ :

- le nombre de logements retenus est inférieur aux capacités théoriques figurant dans le PLU approuvé (100 logements) ;
- les constructions sont désormais localisées en contrebas de la pente en vue de préserver les vues et les potagers et jardins du village ;
- les typologies d'habitats retenues sont des typologies d'habitats intermédiaires (maisons partagées, individuelles groupées et à la marge maison de village) ;
- les espaces libres seront traités en espaces publics ouverts ;
- le stationnement a été renforcé.

En vue d'entériner ces orientations d'aménagement en leur donnant un caractère réglementaire, une modification du PLU a donc été menée par la commune dès l'été 2019.

Elle a fait l'objet d'une enquête publique.

Toutes les informations sont sur le site de la mairie : <http://www.saintcezaresursiagne.fr/enquete-publique-plu-2>



Un projet qui avance à grands pas

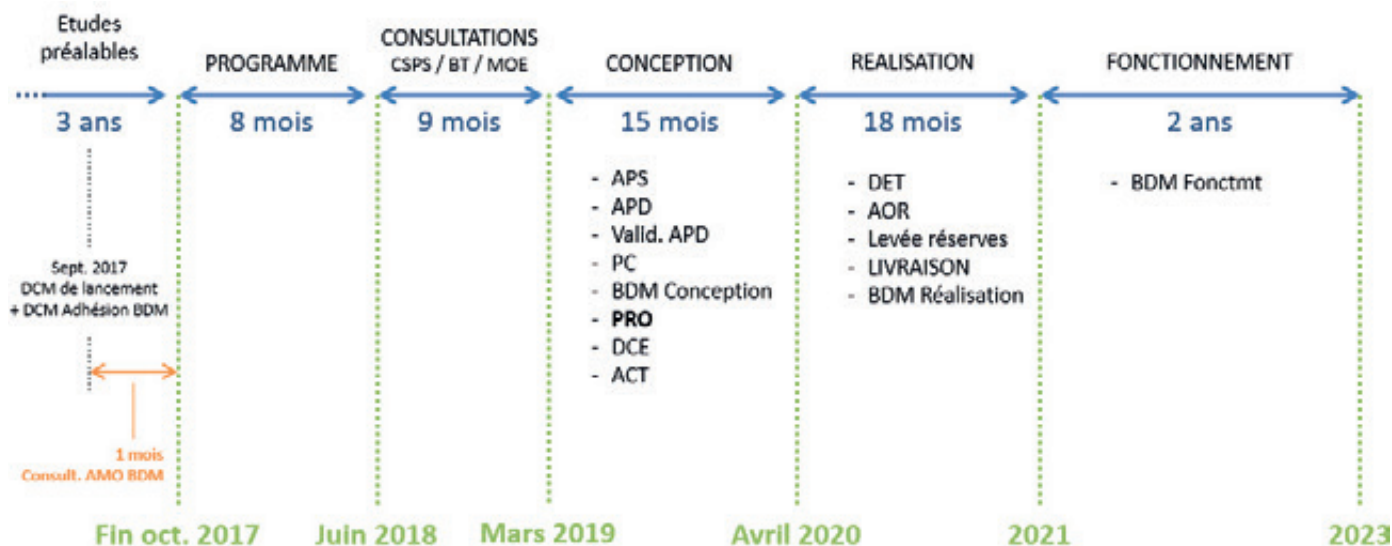
Depuis septembre 2017, la Commune a engagé l'étude de la construction d'un nouveau bâtiment public polyvalent « BATIPOLY ». Inscrit dans la démarche Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM), le projet constituera :

- un lieu de rencontre vecteur de la qualité de vie saint-cézairienne : accès à la culture, l'art, la citoyenneté, véritable cœur de la vie associative de la commune ;
- un maillon de l'économie locale, sociale et solidaire : implantation dans le centre-village, vecteur de dynamisme pour la vie économique locale ;
- un lieu d'innovation territoriale : démarche exemplaire en matière de développement durable, l'usager au cœur du projet dès la conception, une insertion dans le site respectueuse en valorisant la canopée arborée utile au confort d'été du bâtiment.

En juillet 2018, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le lancement de la procédure de concours restreint de maîtrise d'œuvre sur la base du programme détaillé établi par l'équipe SOWATT (qui assiste la Commune spécifiquement sur le volet qualité environnementale du projet et accompagnement dans la démarche BDM). L'équipe de maîtrise d'œuvre lauréate du concours est le groupement :

Frédéric PASQUALINI, architecte (mandataire) et EGIS BATIMENT MEDITERRANNEE, bureau d'études (co-traitant)

Depuis, la phase conception a permis de confirmer les objectifs de la Commune en termes de programme et de coût de l'opération. Le projet a été présenté en commission BDM le 14 novembre 2019. L'objectif BDM niveau argent est validé à ce stade.



Éléments de programme

Surface totale : 1300 m²

L'accueil et les aménités : 190m²

Hall foyer – 120m² : pouvant servir de galerie d'exposition, ce sera un espace convivial de détente et d'accueil, véritable lien entre les espaces / office cuisine – 30m² / locaux techniques, bureau et sanitaires – 40m².

L'espace grande salle polyvalente : 440m²

Grande salle – 360m² : équipée de gradins rétractables, passerelle régie, scène de 120m² et écran cinéma, permettra d'accueillir 250 personnes en configuration assise et 600 personnes en configuration debout. Mur d'escalade – 10 couloirs sur 7m de hauteur – équipé en fond de scène / loge – 20m² : servira également de salle de réunion, accessible par l'extérieur, à laquelle sont adjoints sanitaires et douche – 10m² / dépôt – 50 m².

L'espace de vie associative : 370m²

Dojo – 90m² / salle dotée d'un parquet – 110m² : danse, gym et pratiques douces de type yoga ou gym ballon / salle d'arts plastiques – 40m² / salles de pratiques musicales – 80m² : deux salles de pratiques collectives équipées d'instruments à demeure (ex : piano) et deux salles de pratique instrumentale individuelle. Polyvalentes, elles serviront également de salle de réunion pour d'autres associations / espace de rangement – 10m² / vestiaires, sanitaires – 40m² : deux vestiaires femmes, deux vestiaires hommes permettant à la salle de danse et au dojo de fonctionner simultanément / locaux techniques nécessaires au fonctionnement de tous ces espaces.

L'espace de convivialité extérieur

Il permettra l'accueil de manifestations.



Principes architecturaux

La topographie détermine la position des masses bâties par ordre d'importance : la salle polyvalente prend place en partie basse du terrain là où le terrain est le plus plat, puis le dojo et la salle de danse sur le plateau intermédiaire tandis que les salles d'arts occupent la partie sommitale du terrain. Le hall s'immerge entre les volumes en imprimant au plan de masse un axe de composition est-ouest qui est l'axe principal d'entrée au site depuis le parking. Cet emboîtement des entités crée une silhouette bâtie respectueuse de la pente en réduisant la hauteur générale. Les inflexions bâties sont la conséquence d'une volonté de se caler à la topographie autant qu'une volonté de préserver les arbres et de laisser entrer la nature entre les bâtiments.

Matériaux durables

Le choix d'une solution mixte bois/béton inscrit le projet dans une démarche vertueuse qui valorise les matériaux pour leur qualité de pérennité et de traçabilité. Le béton bas carbone assure l'assise et le socle structurel des constructions sur lesquels sont posés hors sol, les éléments de structure des façades et des couvertures. Le bois est utilisé pour ses performances structurelles et à l'intérieur, laissé apparent pour ses qualités acoustiques et décoratives, constituant un écran chaleureux et confortable. En façade, le béton matricé crée une modénature fine verticale en alternance avec des vêtements minéraux suspendus sous forme de lames aluminium extrudé formant ventelles et brise-soleil. La façade nord supporte la résille métallique suspendue.

Montant total des dépenses	3 900 k€ HT	Ressources	2 550 k€	Reste à charge de la commune	1 350 k€ HT
Etudes (AMO/MOE)	850 k€ HT	ETAT - DSIL	800 k€	TVA (20%)	780 k€
Travaux	3 050 k€ HT	CR PACA - CRET	900 k€	Reste à charge de la commune	2 130 k€
		CD 06 - Fond commun	750 k€	(brut)	
		Complémentaires	100 k€	FCTVA (16,404%)	640 k€
				Reste à charge de la commune	1 490 k€
				(net)	

Aire de détente, de sport et de convivialité

L'aire de détente, de sport et de convivialité se situe dans le quartier de la Condamine, en contrebas du village, espace public de transition entre le centre-village, les équipements de sports et loisirs et le futur équipement public polyvalent « BATIPOLY ». Elle est à la disposition des usagers depuis le 15 juillet dernier.

Cet espace a été aménagé avec des appareils de fitness (muscultation, relaxation, cardio.) pour procurer les joies du sport en plein air. Il comprend 9 agrès répartis en 3 pôles dont un accessible PMR, 1 table de ping-pong et 3 tables de pique-nique.

L'utilisation des équipements doit se faire conformément aux instructions figurant sur chaque appareil et relatives aux exercices pratiqués tout en respectant le matériel et les lieux.



Des logements sociaux communaux rue de la République



En novembre dernier, deux familles ont emménagé dans les deux logements sociaux que la municipalité a acquis pour cet usage.

Entièrement rénovés, y compris les parties communes, ces appartements au cœur du village sont lumineux car traversants, avec une belle vue sur le Thiey. L'un, avec séjour, deux chambres, cuisine et salle de bain, accueille une famille avec un enfant scolarisé à l'école communale du village. Les parents, en activité professionnelle, ont des liens familiaux à Saint-Cézaire-sur-Siagne.

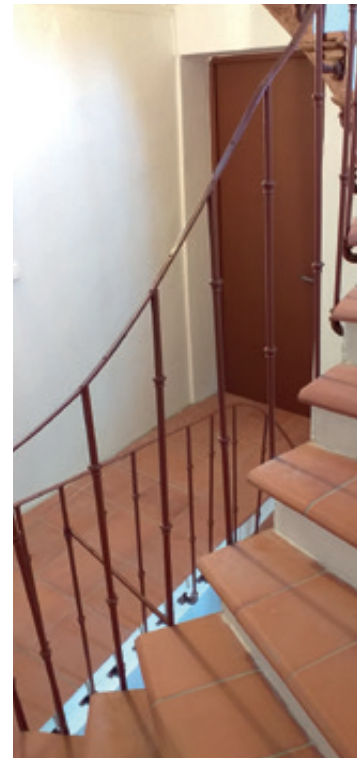
Le deuxième appartement, sur deux niveaux comprenant un séjour, trois chambres et deux salles d'eau, a été attribué à une famille avec un enfant et un bébé. Les deux parents sont en activité professionnelle et précédemment logés dans un appartement vétuste. Toute leur famille réside à Saint-Cézaire-sur-Siagne.

Pour avoir droit à un logement social, il vous faut remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité ;
- louer le logement en tant que résidence principale ;
- ne pas dépasser un niveau de ressources défini en fonction de votre composition familiale.

Pour effectuer une demande, rendez-vous sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr

Une fois votre dossier enregistré, celui-ci sera consultable par l'ensemble des organismes de logement social de votre département.





Halte aux incivilités !

Fréquemment, certaines personnes indécates se débarrassent de leurs ordures ménagères ou d'objets divers ou de gravats sur la voie publique et ce, malgré les différents services existant sur le territoire communal pour la gestion des déchets :

- points d'apports volontaires ;
- conteneurs enterrés ;
- service de collecte des ordures ménagères et tri sélectif réglementé ;
- ramassage des encombrants sur inscription ;
- déchetterie.

Or, tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature qu'il soit est interdit. Les contrevenants s'exposent à des poursuites pénales pour non-respect de la réglementation et atteinte à l'environnement.

De plus, l'enlèvement et l'élimination de ces dépôts illicites ont un coût pour la collectivité. En effet, il s'agit de les retirer au plus tôt, tant pour des raisons de sécurité et d'environnement que pour ne pas laisser s'installer un sentiment général de laisser-aller. Cette mission vient donc interférer sur l'organisation générale des services techniques et génère des retards sur le planning des chantiers municipaux.

Aussi a-t-il été décidé de mettre ce coût à la charge des contrevenants, selon la procédure de l'état exécutoire avec recouvrement par les services du Trésor public. La Police municipale est désormais autorisée à dresser les contraventions ainsi qu'un forfait de **300 euros (incluant jusqu'à 4 heures maximum de travail et 70 euros pour toute heure supplémentaire nécessaire)** qui correspond au coût de l'enlèvement des objets déposés illicitement sur la voie publique (sacs d'ordures ménagères, cartons, verres et autres objets). Ce montant tient compte de l'ensemble des frais (main-d'œuvre, véhicule, matériel et autres frais) mais aussi du coût induit par la désorganisation générée par l'intervention.

Vous pouvez signaler tout dépôt sauvage en appelant le standard au 04.93.40.57.57 ou par mail à mairie@saintcezaresursiagne.fr

CAMERAS NOMADES

La Police municipale va bientôt être dotée de caméras nomades qui permettront de prendre sur le fait les contrevenants !

Halte aux incivilités !

Ce lieu n'est ni un WC, ni une poubelle !

Ramasser ne coûte rien !
Ramasser n'est pas s'abaisser !
Ramasser, c'est aimer votre chien !

Votre village le vaut bien !
La municipalité

Amende forfaitaire de 68 € (Art. R.633-6 du Code pénal)

Halte aux incivilités !

Ce lieu n'est ni un WC, ni une poubelle !

Des conteneurs sont à votre disposition à quelques mètres...

Votre village le vaut bien !
La municipalité

68 € Amende forfaitaire (Art. R.633-6 du code pénal)

Halte aux incivilités !

Ce lieu n'est ni un WC, ni une poubelle !

Des cendriers sont à votre disposition...

Votre village le vaut bien !
La municipalité

Amende forfaitaire de 68 € (Art. R.633-6 du Code pénal)

Halte aux incivilités !

Ce lieu n'est ni un WC, ni une poubelle !

Des toilettes publiques sont à votre disposition à côté du lavoir...

Votre village le vaut bien !
La municipalité

Amende forfaitaire de 68 € (Art. R.633-6 du Code pénal)



ZERO PHYTO !

Depuis le 1er janvier 2016, en application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, l'interdiction des produits phytosanitaires s'applique aux espaces publics : espaces verts, sentiers de promenade, forêts et voirie. La commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne n'utilise plus aucun produit chimique pour désherber et lutter contre les mauvaises herbes ou contre les parasites depuis cette date.

L'entretien des espaces verts et du cimetière de la commune



LES JARDINS

Le jardin Laugier est entretenu tous les jours par un agent qui, patiemment, à la main et avec précaution, arrache l'oxalis (une plante très envahissante), pour ne pas abîmer les fleurs. Le jardin Lartéguy est difficile à entretenir malgré une fréquence de désherbage qui est hebdomadaire à partir de juin. Il est rappelé que les chiens ne sont pas autorisés dans l'espace clos : un jardin d'agrément n'est pas un sani-canin ! Les jardinières du centre village et les jardins sont complantés de vivaces, d'espèces locales, moins fragiles et plus économes en entretien et en eau.

Du lundi au vendredi toute l'année, trois agents (plus deux agents en renfort ponctuel et un saisonnier) travaillent dans les rues du village et aux alentours pour nettoyer, désherber, planter, tailler et arroser. Une équipe d'élagage et de débroussaillage entretient les arbres et autres végétaux sur tout le territoire. Deux entreprises viennent en renfort en juin et juillet pour traiter la voirie et les terrains communaux.

En l'absence de produits phytosanitaires, les services techniques utilisent du matériel et des moyens adaptés pour traiter les végétaux :

- herbacées, désherbage : un désherbeur mécanique et un thermique (surfaces goudronnées, sable, gravier...) ;
- en cas de maladie ou d'invasion d'insectes, nous recourons à des entreprises sous-traitantes spécialisées en lutte biologique (ex : pyrale du buis) ;
- débroussailleuses, tronçonneuses et broyeurs et surtout, beaucoup d'huile de coude... Un travail physique et éprouvant, notamment en période de grosse chaleur !

La fréquence de désherbage varie selon la météo (plus il pleut et il fait chaud, plus ça pousse !) mais aussi, selon les manifestations qui exigent une attention particulière (concours de boules, cérémonies nationales, Toussaint...). Le circuit habituel débute par le centre village et se termine aux abords immédiats.

Un soin particulier est apporté au cimetière, avec un passage une fois par mois minimum au printemps et toutes les huit à dix semaines le reste de l'année, ainsi qu'avant chaque inhumation et un point d'orgue à la Toussaint ; une réflexion est en cours pour y installer un composteur pour déchets verts.

Laisser la nature reprendre ses droits... Plusieurs espaces de la commune (sous la salle des Moulins, sur les enrochements sous le parking Bd. Antoine Cresp, le long des chemins) sont laissés naturels le plus longtemps possible, afin de permettre aux coquelicots, bleuets et autres fleurs de s'épanouir, aux insectes de s'abriter et de se nourrir.



Une année de réunions du conseil municipal

Le conseil municipal est chargé de la gestion de la commune ; tout le monde le sait et cela évoque les réunions où les conseillers délibèrent de « grands sujets ». Ce que l'on sait moins, c'est la multitude des décisions qui doivent être soumises à la réflexion et au vote des élus.

La relecture des délibérations de l'année qui vient de s'écouler apporte la preuve de cette vitalité multiforme de notre communauté.

Bien sûr, les débats ont été nombreux qui ont porté sur le PLU et la future salle polyvalente (une dizaine au total) ; dans ce numéro de Cez'Air, le mag, vous trouverez des articles qui en parlent.

Bien sûr, la préparation du budget communal, son adoption et le suivi de son exécution ont fait l'objet de cinq délibérations.

Ainsi le compte administratif 2018 a-t-il été adopté avec un excédent de fonctionnement de 375 000 € reportés sur l'investissement pour 2019. Le budget 2018 était de 3 170 000 € en fonctionnement et 2 302 000 € en investissement.

Pour 2019 les budgets votés prévoient en fonctionnement 3 287 000 € et 2 101 000 € en investissement (toutes les sommes ont été arrondies pour une meilleure lecture). (*)

Mais bien d'autres délibérations ont eu lieu, dont certaines trouvent un écho dans le présent Cez'Air, le mag.

A retenir, parmi les 92 délibérations examinées et votées lors des 10 conseils municipaux qui se sont tenus en 2019 :

- une convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour l'identification et la stérilisation des chats errants (en janvier) ;
- la validation du plan des coupes de bois pour 2019 (en mars) ;
- les subventions aux associations (en janvier, mars, septembre, novembre) ;
- le vote des travaux de sécurisation aux Veyans (en mars), suite à un effondrement classé en catastrophe naturelle ;
- la demande de classement de l'autel principal de l'église au titre des monuments historiques (en mars) ; d'autres objets ou mobiliers de la chapelle Notre-Dame-de-Sardaigne ou de l'église ayant été inscrits par le préfet ;
- le subventionnement par la dotation cantonale de travaux de voirie pour 206 000 € concernant six chemins de Saint-Cézaire-sur-Siagne (en mai) ;
- la reprise de caveaux dans le cimetière (en mai), avant l'agrandissement déjà programmé ;
- la fixation du régime d'astreinte permettant de maintenir un accès 24h/24 et 7j/7 à la Police municipale (en octobre) ;

■ les droits attribués à des agriculteurs pour l'installation de ruches ou pour le pâturage en forêt communale (en octobre) ;

■ les contraventions pour les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou autres (en novembre).

Si vous êtes intéressé(e) par les travaux du conseil (ceux qui sont évoqués ci-dessus et tous les autres), vous pouvez vous rendre sur le site internet de la mairie (onglet « municipalité ») ou copier l'adresse :

<http://www.saintcezaireursiagne.fr/index.php/municipalite/comptes-rendus-du-conseil-municipal-et-proces-verbaux>

Pour 2020 et ce, comme depuis toujours, chacune et chacun pourront venir assister aux réunions du conseil, qui seront annoncées sur le site de la mairie, sur les panneaux d'affichage et par voie de presse.

La présence des habitants, témoins des débats, est importante pour notre vie démocratique locale.

(*) Les détails se trouvent dans les comptes rendus des conseils de mars et avril 2019, sur le site de la mairie.

« PanneauPocket » : l'application mobile qui vous rapproche de votre mairie

**Un nouvel outil digital pour informer la population
en temps réel des actualités du village**

Le principe de « PanneauPocket » est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou votre tablette. L'actualité est maintenant à portée de poche ! Les informations, événements et alertes intempéries vous seront notifiés en temps réel.

Cette application est gratuite : il vous suffit de la télécharger sur votre smartphone et d'ajouter votre commune en favori. Cliquez sur le cœur à côté du nom de votre commune. « PanneauPocket » vous permet aussi de rester connecté aux informations des communes voisines ou de vos lieux de vacances. Depuis 2017, ce sont plus de 900 villages, villes et intercommunalités en France qui utilisent l'application.

Téléchargeable gratuitement sur [Apple Store](#) pour les téléphones (IOS) ou [Google Play](#) pour les téléphones Android.



La Siagne n'est pas un robinet qu'on ouvre quand on veut

Le 13 novembre 2019, les membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Siagne, ont approuvé l'étude du diagnostic de la Siagne. La ressource en eau qu'offre la Siagne est fortement sollicitée et l'enjeu de ce schéma d'aménagement est de trouver un équilibre entre nos besoins en eau, la ressource et la préservation de la biodiversité.

La Siagne prend sa source sur la commune d'Escragnolles, et rejoint la mer après avoir parcouru 44 km au cœur d'un territoire sauvage et boisé en amont, puis fortement urbanisé dans la basse vallée. Son bassin versant couvre une surface de 548 km², elle est à cheval sur deux départements. Deux affluents de la Siagne se trouvent sur notre commune : la Siagne de la Pare et la Siagnole de Mons. La richesse écologique exceptionnelle des gorges de la Siagne est protégée sur notre commune par un site Natura 2000 et plusieurs ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique). C'est un patrimoine naturel auquel les Saint-Cézaïens sont très attachés.

Les différents captages de la Siagne ont par le passé radicalement changé la vie quotidienne des habitants du village. La construction du canal de la Siagne en 1868 a permis, grâce à un béliet, de faire remonter l'eau jusqu'à la fontaine des Mulets sur la place principale, provoquant larmes et émotion dans la population. Puis le canal Belletrud a amené l'eau de la Siagne à travers la montagne jusqu'au village. Depuis, la demande en eau potable n'a cessé d'augmenter. En France, la moyenne de consommation d'eau par habitant est de 150 l/jour. Dans la Région Sud, elle est de 240 l/jour et dans « le système Siagne », de 310 l par habitant et par jour !

Quatre sociétés se partagent les captages et la gestion de la distribution d'eau potable de la Siagne :

- la Régie des Eaux du Canal Belletrud (RECB) ;
- la Société d'exploitation des sources de la Siagnole (E2S) ;
- la Société du canal de Provence (SCP) ;
- le Syndicat de la Siagne et du Loup (SICASIL).



D'autre part, EDF exploite trois usines de production d'électricité sur la Siagne ; celle de Saint-Cézaire produit 40 000 MWh, soit la consommation résidentielle d'environ 16 000 habitants.

C'est donc une démarche de définition des volumes prélevables qui a été engagée sur la Siagne pour préserver son équilibre et la richesse de sa biodiversité. Le SAGE vise donc à définir les volumes nécessaires à la rivière pour rester vivante et permettre un bon renouvellement de la vie aquatique, même en période d'été et en tenant compte des changements climatiques. Ces volumes doivent être établis de manière à satisfaire aussi nos besoins d'eau potable de bonne qualité, d'irrigation et d'hydroélectricité.



Le Pays de Grasse joue la mixité dans le sport



En tant qu'employeur public, la CAPG répond depuis 2017 à son devoir d'exemplarité en portant une démarche intégrée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui a déjà donné lieu à de nombreuses actions de sensibilisation.

Surfant sur le lancement de la Coupe du monde de football féminine, et plus particulièrement sur le déroulement du match de l'équipe de France féminine à Nice, le Pays de Grasse et la Scop Alter Egaux ont organisé le mercredi 12 juin, au Parc Daudet à Peymeinade, un grand tournoi de baby-foot mixte à destination des centres de loisirs.

Près d'une soixantaine d'enfants de 9 à 12 ans des communes de Peymeinade, Auribeau-sur-Siagne, Le Tignet et Saint-Cézaire-sur-Siagne ont ainsi profité de nombreuses activités ludiques et pédagogiques : battles de dribbles, matchs de babyfoot, quiz sportif, challenge des hymnes nationaux...

Parrainé par l'ancienne internationale de football Nicole ABAR, qui était présente toute la journée, cet événement a permis d'échanger avec les enfants et de les sensibiliser à l'image de la femme dans le milieu sportif ainsi qu'à la lutte contre les stéréotypes de genre.

Dans une ambiance conviviale et ludique, ils ont pu se nourrir de l'expérience et des exploits de l'ex-championne pour débattre sur les sujets de la confiance en soi, de l'égalité des chances par le sport, des inégalités dans le milieu du football...

Ces jeunes esprits sont repartis éveillés, porteurs de nouvelles valeurs et ont été récompensés par des médailles et des cadeaux, dont 12 ballons de foot offerts par le RC Football Grasse, partenaire de l'évènement.

Une année au village

MANIFESTATIONS



- 1 - Repas des anciens
- 2 - Dîner journée de la Femme
- 3 - Nettoyage de printemps
- 4 - Concours de boules fédéral
- 5 - Gratiféria
- 6 - Les Allumés de la pleine lune
- 7 - Saint-Ferréol
- 8 - Fête des associations
- 9 - Téléthon

Les élections municipales de 2020



ELECTIONS



Comment vérifier son inscription électorale et son bureau de vote ?

Ce lien vous permet de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (commune), de vérifier que vous n'avez pas été radié ou de connaître l'adresse de votre bureau de vote :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R51788>

Attention, si vous avez déménagé, même au sein du village, il est possible que nous ayons été amenés à vous radier d'office de la liste électorale faute d'avoir pu vous contacter. Dans cette éventualité, vous ne pourriez pas participer au scrutin prévu en mars 2020.

Par conséquent, si vous n'êtes pas parvenu à vérifier en ligne votre inscription sur la commune de Saint-Cézaire sur Siagne, veuillez prendre contact avec la mairie, service Elections, au 04 93 40 57 68.

Date limite d'inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer au scrutin de mars 2020, doivent être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020 sans préjudice de l'application de l'article L.30 du code électoral.

Elections municipales les 15 et 22 mars 2020

Les électeurs sont convoqués les 15 et 22 mars 2020 en vue de procéder au renouvellement des conseillers municipaux et afin d'élire les conseillers communautaires qui représenteront la commune au sein de l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Notre commune compte près de 4 000 habitants ; par conséquent, le mode de scrutin proportionnel de liste à 2 tours, est applicable. Dans le cas où une liste obtiendrait plus de 50 % des suffrages exprimés le 15 mars 2020, il n'y aurait pas de second tour.

Vous serez donc amenés à désigner, le même jour, sur le même bulletin de vote, les 27 conseillers municipaux de votre commune et les 4 conseillers communautaires (3 siègeront) pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse : il y aura 2 colonnes sur les bulletins.

Nous vous rappelons que pour être valide, votre vote doit se porter sur une liste complète, sans rature, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Le panachage des listes n'est pas possible sous peine de nullité de votre vote.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet suivant : www.interieur.gouv.fr rubrique « Elections ».

Nouvelle Réserve Intercommunale de Sécurité Civile du Pays de Grasse : devenez volontaire !

Les derniers épisodes méditerranéens de décembre, placés en vigilance rouge, en témoignent encore : notre département est particulièrement exposé aux risques naturels (pluie et inondation), avec des issues humaines et matérielles parfois dramatiques.

Afin de mieux appréhender ces événements exceptionnels et d'aider les communes dans leurs obligations d'information et d'alerte de la population, de prévention des risques, de gestion de crise, de soutien aux sinistrés et de rétablissement des conditions de vie normale, le Pays de Grasse a souhaité en septembre 2019 renforcer sa politique de sécurité civile par la création d'une Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC).

S'appuyant uniquement sur la mutualisation des moyens et le volontariat, la vocation première de cette réserve est de venir en renfort des services publics de secours et d'urgence sur les 23 communes du Pays de Grasse, afin de gérer au mieux une situation de crise et de protéger la vie de nos concitoyens.

Vous souhaitez vous impliquer afin d'aider à mieux anticiper et gérer une situation de crise, et de mettre votre courage au service des autres et d'un territoire plus solidaire ? Devenez réserviste ! La campagne de recrutement est ouverte jusqu'à la fin du mois de mars ; contactez votre mairie !

En savoir plus sur les missions confiées, les formations prévues, le calendrier prévisionnel et les conditions requises : www.paysdegrasse.fr



Avec Vous et Pour Vous

Après cinq années et demie, totalement assumées, dans l'équipe du maire actuel, ses décisions pour les municipales de 2020 nous ont amenés à présenter une liste au suffrage des Saint-Cézariens lors du prochain scrutin.

Par devoir de clarté envers les administrés, nous avons créé, comme la loi nous y autorise, un nouveau groupe, composé de cinq personnes, distinct de la majorité municipale : « Avec Vous et Pour Vous ».

Sans délégations de par la volonté du maire et de sa majorité, mais toujours conseillers municipaux de par la volonté du peuple, nous sommes désormais tournés vers l'avenir de Saint-Cézaire. Le nom de notre groupe porte en lui l'esprit que nous souhaitons insuffler à la vie et au futur de notre commune.

Lors d'une campagne que nous désirons et espérons respectueuse, nous élaborerons Avec Vous et Pour Vous un projet pour le village dans les années à venir...

Une commune dynamique et innovante !

En cette période de fin de mandat, vous pouvez objectivement faire le bilan des promesses électorales de l'équipe de la "majorité" : Une passion en déliquescence, démissions en cascade, absences prolongées et changement de camp. C'est le résultat d'une faible gouvernance ! La barre est tenue par un capitaine de matelas pneumatique en pleine dérive. Que dire en cas de coup de Mistral ? Les uns et les autres s'écharpent sur les réseaux sur la question des logements sociaux : Certains par idéologie, les souhaitent...mais pas près de chez eux, d'autres les refusent estimant une migration de population importante sur le village et pour finir quelques-uns les veulent afin d'obtenir un logement décent. Le capitaine fait le dos rond face à une pétition qui rassemble plus de la moitié du village.

Après vous avoir écouté, nous pouvons tous nous réconcilier pour retrouver nos libertés locales et une harmonie dans notre commune. Un village déchiré n'est pas de bon augure pour l'avenir. Il existe des solutions que nous vous exposerons prochainement. Depuis 2008, le Renouveau a toujours gardé le cap de ses convictions pour Saint-Cézaire sur Siagne. Nous n'avons pas dérivé, fidèles à nos engagements, sans jamais cacher quoi que ce soit. Nous venons d'origines différentes et nous avons le même but : Saint-Cézaire ! Pour une commune dynamique, prospère pour tous. Nous vous retrouverons dans quelques mois... Bonnes fêtes de fin d'année, à l'an qué ven ! Thierry PAÏS et l'équipe du Renouveau.

Hommage à Madame Andrée Couillet

FOCUS



Andrée Couillet, que de nombreux Saint-Cézariens appelaient Dédée, était née le 8 janvier 1934 à Comps-sur-Artuby, petit village varois aux portes des Gorges du Verdon. Décédée le 20 octobre 2019, elle repose désormais en paix au cimetière du village.

Son père, instituteur, qui a été son premier « maître d'école », disait d'elle (déjà) qu'elle était enjouée et taquine, très sociable et attentive à l'autre, elle n'avait pas la langue dans la poche. Traits de caractère qui l'ont accompagnée toute sa vie.

Documentaliste dans le collège savoyard dirigé par son mari, les professeurs disaient d'elle : « Pour nous Dédée est et restera une femme solaire, son accent chantant, son élégance, ses attentions délicates pour chacun illuminaient notre collège » ; « Dédée, notre Dédée, nature et sans complexe ! ».

C'était aussi une femme libre et moderne, n'hésitant pas à chercher de nouveaux horizons quand l'ennui et la routine prenaient trop de place dans sa vie. Elle a ainsi quitté, pour quelques mois, mari et enfant pour travailler au rectorat de Nice.

Pour rendre service, au collège en Savoie, elle a changé de discipline et exercé le métier de professeur de musique enseignant aux élèves sa passion pour les chansons de Brassens !

Servie par une mémoire des noms et des faits, doublée d'une mémoire visuelle hors normes, elle connaissait tous les élèves du collège par leur prénom, ainsi que le nom de leurs parents.

Devenue femme d'élu, cette qualité sera d'un secours précieux pour son époux qu'elle a accompagné et fortement secondé dans sa carrière politique de Maire et de Conseiller général.

Elle était là présente dans les réunions pour lui « souffler » une idée ou lui rappeler un sujet qu'il n'avait pas encore abordé, quelquefois avec des mimiques que lui seul pouvait comprendre.

Spontanée, elle allait vers les gens et savait trouver les mots qui touchaient, avec un mot gentil pour chacun, et un sens de l'humour à toute épreuve.

Nombreux sont les Saint-Cézariens qui s'accordent aujourd'hui, après sa disparition, pour saluer en elle une « Première dame du village » aimée et respectée, qui savait faire cohabiter franchise et bienveillance, élégance et simplicité.

« On l'approchait avec respect et plaisir. Tout le monde lui exprimait la joie de la connaître. »

Les témoignages et les messages de soutien ont été nombreux :

« Nous avons avec Dédée un lien fort, quelque chose qu'on ne peut expliquer. »

« Je garde le souvenir d'une femme de cœur qui nous estimait à notre juste valeur moi et ma famille. Cela fait beaucoup de bien. »



« Le souvenir de Dédée est fort dans de nombreux esprits et suscite bien des regrets. »

Nous avons tous et toutes reconnu Dédée dans les belles paroles du père Jacky Jobert lors de ses obsèques.

Dédée avait un temps d'avance, ce qui agaçait parfois son entourage. Mais qui aurait pu l'empêcher de dire ? Devenue l'épouse d'un élu, elle aurait pu se cantonner dans un rôle de potiche que l'on promène, mais qui se tait.

Sûrement pas. Si elle ne se permettait pas bien sûr d'interrompre quelques discours officiels, elle ne s'est jamais privée de faire un commentaire quand on avait quitté le podium et le soir, à la maison, Maxime avait droit lui aussi à son commentaire pas toujours gratifiant.

Le temps ayant passé, on est bien obligé aujourd'hui de constater que sur bien des points, elle était clairvoyante.

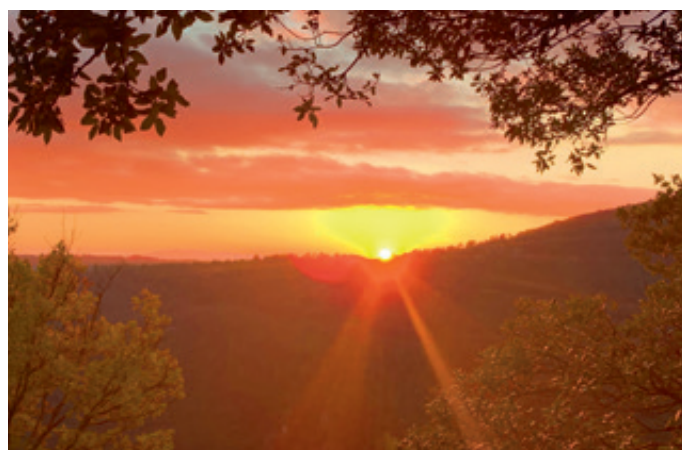
De Comps à Castellane en passant par Valderoure, cette famille de la montagne avait ce tempérament direct qui ne va pas par quatre chemins, qui ne coupe pas les cheveux en quatre. Elle disait tout haut ce qu'elle pensait tout bas, ce qui lui paraissait sensé, alors que d'autres, le nez dans le guidon, n'avaient pas encore vu mais verraient bientôt, trop tard peut-être.



Son époux a tenu à la garder avec lui jusqu'au bout, ce qui l'a sûrement rassurée. Un peu « partie », elle commençait à manquer à son entourage, mais elle était là. Ses soignants ont témoigné de la tendresse que, malgré sa maladie, elle donnait à son entourage. À sa famille elle va manquer. À nous aussi qui avons eu le privilège de la connaître, elle manque déjà.

Maintenant elle n'a plus besoin d'avoir de l'avance : elle est arrivée, mais nous, nous restons en chemin. En nous nourrissant de ce qu'elle nous a partagé il nous faut avancer dans la vérité et la sincérité.

Avec Dédée, nous avons gravi la montagne, notre peine peut nous donner du souffle pour que nous aussi nous ayons toujours un temps d'avance. Adieu Dédée.



Pierre Mattalia, Quand le savoir-faire technologique se conjugue avec la passion

FOCUS



Nous nous rendons, sous une pluie battante, chez Pierre Mattalia. Pierre et son épouse Dany nous reçoivent dans un grand atelier qui sent le fer travaillé, à l'intérieur duquel des établis supportant plusieurs machines s'étirent le long des murs et un grand nombre d'outils sont rangés sur des panneaux muraux. Sur un établi central reposent, belles et fières d'être objets d'admiration, deux locomotives à vapeur miniatures (dont l'une est en cours d'achèvement).

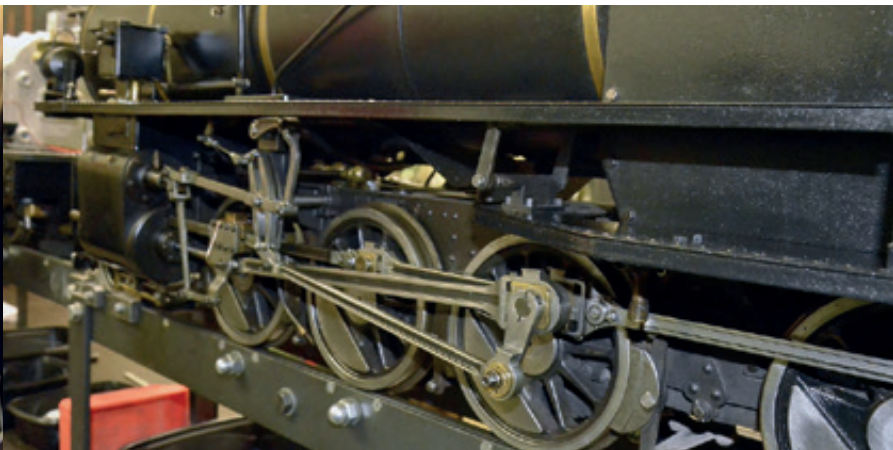
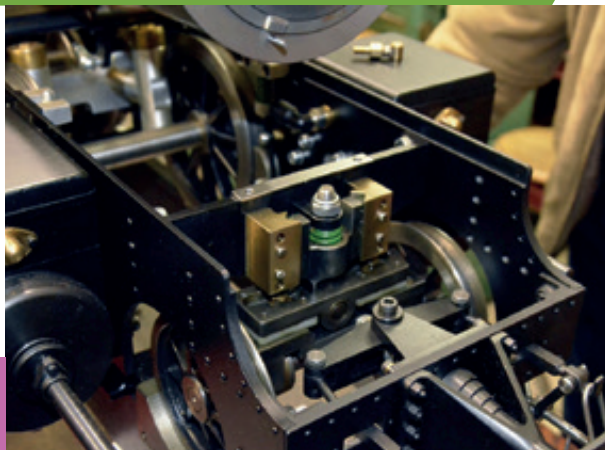
C'est au Royaume-Uni, en 1804 que fut construite la première locomotive à vapeur, alimentée au charbon. L'après-guerre marque le déclin de la traction à vapeur, peu à peu remplacée par la traction diesel, puis par l'électrification des lignes qui sera achevée dans la plupart des pays européens à la fin des années 1970.

Les normes d'écartement des rails est le plus souvent de 1m435 (voies normales), mais quelques réseaux dans le monde (et surtout dans les zones de montagne) utilisent un écartement de 1m (voies métriques), plus adapté aux courbes et moins coûteux à installer. Il en est ainsi en Suisse, pour les Chemins de fer rhétiques, dans le canton des Grisons, pour le Train des Pignes reliant Nice à Digne-les-Bains, ou encore le Mastrou, en Ardèche, reliant Saint-Jean-de-Muzols à Lamastre.

Pierre est mécanicien-outilleur de formation, il a travaillé dans le privé (successivement dans une société spécialisée en matériaux électriques pour l'armée et dans une entreprise de fabrication de disjoncteurs) puis a été enseignant dans un lycée professionnel jusqu'à sa retraite.

Il nous explique avec clarté, passion et beaucoup d'émotion le fonctionnement de ses locomotives et nous décrit chacun des éléments qui les composent. Ce que Pierre réalise est inclassable, il n'est pas un « ferrovophile » ni un collectionneur de trains miniatures : il construit de A à Z, échelles 1/8e et 1/10e (à partir des plans d'origine des anciennes locomotives), des petites locomotives à vapeur. Tout est fait main : le châssis, les organes de suspension, les roues, le foyer au charbon, la chaudière tubulaire qui chauffe jusqu'à 800°, le moteur à vapeur...

Nous sommes sans voix devant ces merveilles qui sont de véritables ouvrages d'art.



La locomotive Rh.B.110 (modèle suisse) en acier traité anticorrosion comporte une infinité de détails: les photos sont parlantes qui justifient notre admiration devant une réalisation commencée il y a sept ans. Cette magnifique petite locomotive a roulé pendant deux jours au salon du Modélisme à Manosque sur une voie de 100 mètres adaptée et peut tracter un wagonnet où deux personnes adultes ont pris place.

Dany soutient la passion de son époux et l'accompagne quand il va « faire tourner » sa locomotive avec quelques constructeurs comme lui (une petite dizaine en France) membres de la VAP (Vaporistes amateurs de Provence), à Fuveau près d'Aix-en Provence.

Quel dommage de ne pas pouvoir faire découvrir ces petites locomotives aux jeunes générations qui n'ont pas connu cette époque et les faire admirer aux « anciens » qui n'ont certainement pas oublié Jean Gabin dans *La Bête humaine* de Jean Renoir.

Mais nous avons perdu la notion du temps ! Il nous faut pourtant quitter Pierre qui conclut : « La vapeur, c'est quelques chose d'extraordinaire : ça vit, ça chante, ça chauffe, ça pue ! ».

Comment traduire ce que nous ressentons : « Bravo » ? Non, « Bravissimo Maestro ! » convient mieux. Nous sommes dans le Sud, tout le monde comprendra.

Josette Porre s'en est allée

C'est en 1927 que Josette Dozol vit le jour à Saint-Cézaire, tout comme ses aînés Gabriel, Joseph et Yvonne. Chouchoutée par ses parents et ses frères et sœur, en qualité de « petite dernière », elle se souvenait des beaux jouets de Noël qu'elle avait reçus dans son enfance.

Ses parents, qui résidaient rue de la République, tenaient un petit bazar et, une fois par mois, son papa attelait le mulet à la charrette pour « descendre » à Vallauris, s'approvisionner en poêlons. En 1946 elle épousa Antoine Porre, né lui aussi à Saint-Cézaire, et deux enfants, Michel et Annie, vinrent égayer leur foyer. Après leur mariage, Josette et Antoine vécurent une vingtaine d'années à Grasse où Antoine travaillait à EDF, mais le lien avec Saint-Cézaire resta permanent : le couple accueillait tous les jeudis les enfants de la famille qui habitaient Saint-Cézaire et étaient scolarisés en qualité de pensionnaires à Grasse. Josette était une dame discrète, assez casanière et qui aimait s'occuper de ses enfants, puis de ses petits-enfants et plus tard de ses arrière-petits-enfants.

Mère au foyer, « Maman poule », elle tricotait pour chacun de ses « petits » et cuisinait sans cesse pour eux des plats savoureux, tels le ragoût de morue aux poireaux, les « farcis », merveilleusement gratinés sur le dessus, ou encore les boulettes de viande et la pissaladière. L'après-midi, elle avait l'habitude de s'asseoir avec Paulette, dans le tournant, pour papoter avec les passants. Josette était une « figure » du village ; elle s'en est allée le 8 octobre 2019 à l'âge de 92 ans, comme elle a vécu, discrètement et tout en douceur.

Katia Morlot, championne du monde d'agility

FOCUS



Une histoire qui commença en 1988... C'est, en effet, cette année-là que l'agility a vu le jour en France, sous l'impulsion de passionnés désireux d'offrir à tout propriétaire de chien un choix nouveau dans le panel des disciplines sportives ouvertes aux canidés. L'agility est un sport à part entière où maître et chien évoluent en toute complicité sur des parcours d'obstacles élaborés et réfléchis. Ces épreuves sont mises en place par des juges de la discipline, selon un règlement établi par la Fédération cynologique internationale (FCI) et adapté aux spécificités de chaque pays. En France, il y a 3 fédérations :

- La CNEAC qui dépend de la Société centrale canine, du ministère de l'Agriculture ;
- La W.A.O qui dépend également du ministère de l'Agriculture ;
- La FFACS (Fédération française des activités des chiens sportifs) qui dépend de la Fédération internationale des sports (et peut prétendre aux Jeux Olympiques).

L'agility en France, c'est environ 12 000 licenciés, 900 concours par an, des championnats régionaux et nationaux en individuel ou par équipe, et une équipe de France qui représente le pays au Championnat du monde.

L'agility, c'est bouger autrement avec son chien.

Un jeu complice où le maître, n'utilisant que sa voix et sa gestuelle, et le chien, sans laisse ni collier, sont associés pour arriver au bout du parcours avec un minimum de pénalités et dans un temps défini par le juge. Il s'agit d'une discipline ludique par excellence, dont la base repose sur la formation du maître et l'éducation du chien.



Coline Zella, la passion de l'art

Après son admission en classes préparatoires littéraires (hypokhâgne et khâgne) au lycée Masséna à Nice, Coline a intégré l'École normale supérieure de Lyon en 2010, en spécialité histoire contemporaine. Elle a obtenu deux masters : un en histoire et un en histoire de l'art.

Au cours de ces années, elle a travaillé principalement autour de deux sujets : ■ Le travail des femmes dans l'industrie du parfum à Grasse, dans la première moitié du XXe siècle. ■ L'histoire de la patrimonialisation des jardins en France, dans la première moitié du XXe siècle.

À l'issue de son cursus à Lyon, Coline a présenté et réussi le concours de l'Institut national du patrimoine (concours de recrutement des conservateurs et conservatrices du patrimoine). C'est un concours comportant différentes spécialités professionnelles (les musées, les archives, les monuments historiques, etc.). En 2015 elle a choisi d'intégrer l'Institut national du patrimoine en qualité de conservatrice de musée, spécialisée dans l'histoire de l'art des XIXe et XXe siècles.

Cet institut dispense une formation professionnelle de dix-huit mois, au cours de laquelle elle a effectué plusieurs stages : à la Direction régionale des affaires culturelles à Aix-en-Provence, aux jardins du Carrousel et des Tuileries à Paris et au *Museum of Modern Art* (MoMA) à New York. Suite à cette formation, elle a pris son premier poste de conservatrice du patrimoine au musée national Picasso à Paris en 2016 comme responsable des collections d'estampes et de la collection personnelle de Pablo Picasso, dans laquelle on retrouve des œuvres de Braque, Matisse etc. Elle a été commissaire de plusieurs expositions consacrées à Picasso en France et à l'étranger, notamment l'exposition *Picasso. Chefs-d'œuvre* à Paris en 2018.

Cette année-là, elle a rejoint les équipes de conservation du MuCEM à Marseille, qui est un musée de société où les collections sont regroupées en grands pôles thématiques. Elle est aujourd'hui responsable du pôle « Corps, apparences, sexualités », qui comprend de très belles collections de costumes de pays européens et du pourtour de la Méditerranée. Elle travaille actuellement à la préparation de plusieurs expositions liées au vêtement et à l'histoire de la mode.

Depuis les bancs de l'école communale de Saint-Cézaire-sur-Siagne, quel brillant chemin parcouru par cette jeune femme de trente ans, qui accomplit une carrière professionnelle remarquable grâce à son travail, sa pugnacité et son amour de l'Art !



L'agility est ouverte à toutes et tous sans limite d'âge. L'agility, jeu d'adresse, allie éducation, complicité et vélocité, associé comme tous les jeux sportifs à quelques règles. L'agility permet de se maintenir en forme et de faire des rencontres tout au long de l'année sur des terrains dédiés.

Pour les plus petits (les jeunes conducteurs) : à partir de l'âge où on est capable de mémoriser le parcours et de conduire son chien et jusqu'à quatorze ans.

Pour les grands (les seniors), de quatorze ans à la sagesse de l'âge, sans autre limite que celle que vous fixerez. Il existe aussi une classe handisport, avec 5 niveaux.

Quant à nos compagnons à quatre pattes, du plus petit au plus grand, ils sont répartis en catégories, en fonction de leur taille au garrot. Le 13 avril 2019, à Hellendoorn (Pays-Bas), lors d'une compétition qui regroupait 81 équipes représentant 16 pays, Katia s'est imposée avec Eagle sur une épreuve du Championnat du monde, rapportant à Saint-Cézaire la première médaille d'or française dans cette discipline. Sur cette lancée, les 26 et 27 octobre 2019, elle a franchi les sélections et représentera de nouveau la France en 2020, avec cette fois deux compagnons à quatre pattes : Eagle déjà médaillé d'or, et Good Guy son plus jeune compagnon de jeu. Bonne chance à notre trio saint-cézarien !

Léona Pierrini aux portes de l'équipe de France



FOCUS



Elle va fêter ses 17 ans le 25 janvier et son palmarès en VTT a de quoi faire tourner les têtes :

■ **Cross-country** de 2009 à 2016 : championne des Alpes-Maritimes, championne régionale Côte-d'Azur, vainqueur de la coupe régionale.

■ **Roc d'Azur** : vainqueur en 2010, deuxième en 2012.

■ **Challenge Off Road** : vainqueur en 2010 et en 2011.

■ **Enduro** : vainqueur du challenge Enduro Kid en 2017

■ **Descente** :

En 2017 : vainqueur du championnat international des moins de 15 ans (équivalent championnat du monde), vainqueur de 2 coupes régionales.

En 2018 : championne des Alpes-Maritimes, vainqueur du championnat international des moins de 17 ans.

En 2019 : vainqueur des 5 épreuves engagées en coupe régionale, vainqueur des 3 épreuves engagées en coupe de France, vice-championne de France junior, championne régionale Provence Côte-d'Azur, championne des Alpes-Maritimes.



Autant de titres et un appétit toujours intact : « Ce qui me plaît, c'est la compétition, me mesurer aux autres, et notamment aux plus forts que moi. » En effet, son talent l'a amenée à être surclassée pour concourir avec des sportives de la catégorie d'âge supérieur. D'ores et déjà sur « la liste officielle des pilotes de haut niveau », retenue en sélection nationale pour représenter la France en Coupe du monde, elle est sollicitée pour intégrer un team international.

Ses parents, qui se transforment en globe-trotters, pour la suivre, « avalent » les kilomètres à longueur d'année, mais quand on leur demande s'ils sont fatigués, ils nous répondent avec un sourire : « C'est elle qui fait les efforts ! Nous on suit. » Bravo Léona !!



Lucie Grenier

Une passion reste une passion... Et celle de Lucie la guide sur les traces de son aînée Julia Pereira. « La valeur n'attend point le nombre des années » et cette collègienne en est la preuve, qui a déjà su marier plusieurs activités en s'impliquant à la fois dans la vie de Saint-Cézaire-sur-Siagne avec un mandat de jeune conseillère municipale qui s'est terminé en 2018, et dans son activité sportive de prédilection : la glisse.

Un palmarès déjà conséquent :

- **En 2018** : un titre de championne de France Espoir FSGT en snowboard et en combiné snowboard.

- **En 2019** : un titre de championne de France Espoir FSGT en snowboard et combiné snowboard et un titre de championne de France en géant ski alpin et un titre de championne de France en slalom. Alors, peut-être un jour aux JO ? Jugez-en vous-mêmes !



Léa Navarro tient le choc !

Vous la connaissez : elle a grandi à Saint-Cézaire-sur-Siagne et vous l'avez certainement croisée, peut-être au Hall de la Presse créé par ses grands-parents Annie et Daniel Nevoit, aujourd'hui relayés par Franck, l'oncle bienveillant.

Léa, née le 14 février 2003 est tout d'abord passionnée par Dragon Ball ! Elle démarre le judo, qu'elle va pratiquer pendant huit ans avant de s'intéresser dès 2014 à la discipline Submission : le MMA français.

Le MMA : Mixed Martial Arts est un sport de combat rattaché à la Fédération française de full contact et disciplines associées. Elle pratique pendant deux ans le jiu-jitsu brésilien et se spécialise dans la discipline Submission.

La soumission est un terme de sport de combat utilisé pour céder le passage à l'adversaire, entraînant ainsi une défaite immédiate. La soumission (appelée aussi tap out ou tapping out) est souvent effectuée en tapotant visiblement le sol ou l'adversaire avec la main ou, dans certains cas, avec le pied, ou encore en prononçant le mot tap pour signaler à l'adversaire et/ou à l'arbitre la soumission.

À raison de trois entraînements par semaine, tout en respectant des régimes diététiques stricts, Léa réalise aujourd'hui de belles performances :

- **En 2018** : championne de France en Grappling (comparable à la lutte) catégorie – de 60 kg.

- **En 2019** : championne régionale en Pancrace (frappe pieds et poings) catégorie – de 55 kg.

Aujourd'hui en classe de 1^{re} Sciences et technologies de laboratoires, elle prouve que la pratique du sport de haut niveau n'est pas inconciliable avec la poursuite de la scolarité, mais toute la difficulté réside dans la compatibilité des emplois du temps, lesquels ne favorisent pas la récupération.

Beaucoup de sacrifices que Magalie et Eddie, parents très attentifs, partagent, d'autant qu'il n'est pas facile de vivre auprès d'une jeune combattante, a fortiori quand il s'agit de son enfant.



Aurélien et Corentin Remond

Ils sont frères et pratiquent le même sport : le MMA (Mixed Martial Arts) de plus en plus en vogue en France, est un sport de combat qui bouscule les codes et les habitudes. Aurélien a 21 ans et pratique le MMA depuis 2008. Deux fois champions de France junior en pancrace, ceinture bleue en jiu-jitsu brésilien, il est désormais professionnel MMA. Son jeune frère Corentin, membre très assidu du Conseil municipal des Jeunes de Saint-Cézaire-sur-Siagne, est âgé de 16 ans. Il pratique le pancrace depuis 10 ans, ainsi que le jiu-jitsu brésilien, discipline dans laquelle il a conquis quatre podiums ces dernières années, dont un titre de champion de France en 2015 et vice-champion de France en 2017. Ses autres résultats :

- vice-champion régional en Pancrache 2017
- champion régional en grappling 2017
- 3e au championnat de France en grappling 2018. Ces sportifs accomplis sont issus de l'association Forme et Combat 06.



Quoi de neuf sur la fibre optique ?

Dans le cadre du Schéma directeur départemental de l'aménagement numérique du territoire (SDDAN), le Conseil départemental des Alpes-Maritimes a confié au SICTIAM la mise en œuvre opérationnelle de ce schéma. Le réseau d'initiative publique (RIP) Très Haut Débit, a pour objectif d'apporter, grâce à la fibre optique, une connexion internet de très haute performance à l'ensemble des 100 communes exclues du champ d'intervention des opérateurs privés (zones AMII : Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement, soit la bande côtière). Il avait été prévu d'équiper 75 000 foyers sur la période 2018 à 2021. Le SICTIAM travaille avec son délégataire Altitude Infrastructure et sa filiale chargée de l'exploitation du réseau baptisé « La Fibre 06 ».

Total des prises à déployer sur toute la commune de Saint-Cézaire sur Siagne : 2711

En janvier 2019, pour notre commune, nous avons la situation cible FTTH suivante :

- la zone en « rouge » était en cours de réception. Celle-ci s'est terminée en septembre par :
 - 905 prises effectivement livrées
 - 22 prises restent en attente de l'accord des propriétaires
 - 14 prises abandonnées car trop éloignées et isolées
- la zone en « orange » était mentionnée en cours de travaux
- les autres zones étant prévues dans une étape suivante auxquelles s'ajoutent 16 prises en FTTO (connexion directe payante).

Depuis 6 mois, pas grand-chose de nouveau, mais des réponses aux questions que tout un chacun se pose.

Après 2018, où l'on voyait les travaux sur les routes pour le transport de la fibre (en aérien et en enterré), nous avons pu constater la mise en place du NRO (nœud de raccordement optique) installé auprès du parking des cars qui est opérationnel depuis juin 2019. Puis la pose de 3 SRO (sous répartiteur optique). Ces infrastructures permettant le maillage de tout le réseau de fibre optique. Les premières installations ont pu être mises en service.

À ce jour, sur les 2 880 prises déployées par le SICTIAM sur tout le département (pour un objectif initialement prévu de 6323 prises !) Saint-Cézaire-sur-Siagne en compte 905 ; c'est l'une des communes qui en compte le plus à l'heure actuelle.

Cependant un retard significatif a été pris ; au dernier Conseil syndical du SICTIAM, le nouveau directeur général a fait part des difficultés rencontrées depuis le début du recettage des travaux et a proposé un nouveau plan d'action.

■ Les difficultés rencontrées par le SICTIAM :

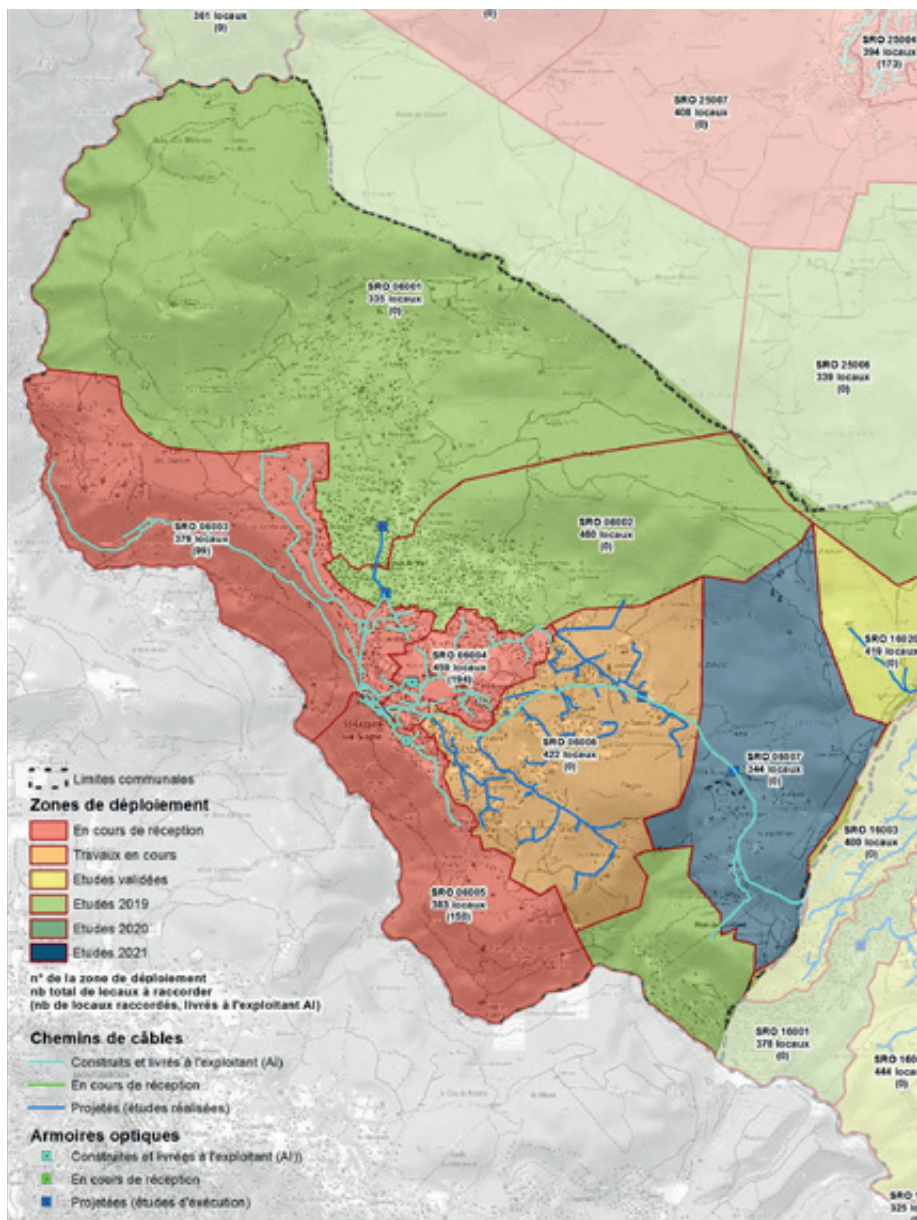
- Le modèle distinguant la maîtrise d'œuvre des travaux a montré ses limites et des dysfonctionnements sont apparus entre les différents partenaires.

■ Les actions proposées par le SICTIAM :

- Les marchés de travaux actuels arrivent à leur terme en février 2020 ;
- le SICTIAM s'oriente désormais vers un marché de type conception/réalisation ;
- une nouvelle consultation va être lancée début 2020 afin de choisir un ou deux partenaires majeurs, d'envergure nationale, qui réaliseront le déploiement et le mèneront à son terme avec un engagement de résultat tant sur la qualité que sur le délai et les coûts.

■ Impact sur le déploiement pour les utilisateurs :

- Un délai supplémentaire de 2 ans environ pour assurer une couverture totale du territoire par rapport à l'échéancier initialement prévu.



Sur notre commune, durant l'année 2020, le secteur de la phase 2 (cf. graphique), prévu en 2018 sera équipé, soit 279 prises supplémentaires. Le solde, à savoir 1 527 prises sur les secteurs mentionnés en études (cf. graphique), seront déployées entre 2021 et 2023.

Durant cette période vous pourrez être approchés par les sociétés qui ont conventionné avec "La Fibre 06" : 7 opérateurs grand public en sont : Bouygues Telecom, Coriolis, K-net, Nordnet, Ozone, Vidéo futur et Wibox qui fusionnera avec Nordnet (filiale d'Orange) au 01/01/2020. D'autres pourront suivre, mais les FAI (fournisseur accès Internet) nationaux : Orange, SFR, Free ne devraient conventionner que courant 2021.

Si vous souhaitez avoir des informations concernant votre habitation (éligibilité et offres), n'hésitez pas à aller surfer sur les sites internet de ces différents opérateurs, pour connaître votre statut et voir les différents tarifs proposés.

Vous trouverez aussi des informations officielles sur le site de la commune, que nous mettrons à jour au fur et à mesure de l'état d'avancement du déploiement.

L' élu référent sur ce dossier Michel Levet

m.levet@saintcezaireursiagne.fr

se tenant à votre entière disposition, n'hésitez pas à le solliciter.

La 5^e édition d'Arts en Siagne

CULTURE



Organisé par l'association Initiatives en Siagne, le cinquième festival d'art contemporain « Arts en Siagne », s'est déroulé le dimanche 30 juin 2019 à Saint-Cézaire-sur-Siagne.



Un nombre record d'artistes y ont participé : plus de 80 peintres, sculpteurs et céramistes ont exposé leurs dernières créations. L'artiste de renommée internationale, Patrick Moya en était le parrain, succédant ainsi au célèbre dessinateur Kristian. Des heures durant, il a réalisé en direct, une performance extraordinaire.

Des ateliers de poterie et de land art ont fait la joie des enfants qui, les jours précédents, avaient créé une œuvre en verre dépoli par la mer, grâce à l'artiste Philippe Litou qui exposait également.

Un public nombreux s'est rendu à cet événement qui contribue à l'animation et au développement du village.

Ce festival constitue désormais le plus grand festival de ce genre, en plein air, pour toute la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Les services techniques de Saint-Cézaire-sur-Siagne (et de Grasse) ont contribué grandement à sa mise en place et à sa réussite.

Le vernissage a eu lieu en présence du sénateur Jean-Pierre Leleux, du président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse Jérôme Viaud, de nombreux élus du département et du maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne, qui était également présent lors de la remise des prix.

Ce festival est désormais bien ancré dans notre village et sa sixième édition aura lieu le dimanche 28 juin 2020. D'ores et déjà, nous vous y donnons rendez-vous.



Les 18^e Rencontres musicales de Saint-Cézaire

CULTURE



2019 : un festival différent, placé pour la première fois sous le signe de l'art lyrique avec la magnifique soprano Shigeko Hata. Il a accueilli gratuitement une vingtaine de jeunes musiciens brillants, en voie de professionnalisation, venant des conservatoires supérieurs français et européens et de pays variés : Japon, Italie, Belarus, Venezuela, États-Unis, Liban et toutes les régions de France... dont un violoniste de Vence et une chanteuse de Nice. Le nombre de demandes de participation ne cesse d'ailleurs d'augmenter.

La venue de Benoit Menut, jeune compositeur surdoué et fécond, accessible et impliqué dans la transmission, a permis à chacun, à son niveau, d'approfondir ses connaissances et de s'enrichir musicalement et humainement. Les élèves ont travaillé avec celui-ci : individuellement, en différentes formations et en orchestre pour la création mondiale d'une œuvre « In memoriam Igor Markevitch », inhumé à Saint-Cézaire-sur-Siagne (commande de l'Ensemble Calliopée).

Le concert de l'Ensemble Calliopée *Je t'aime* a permis d'entendre de très belles mélodies françaises sur le thème de l'amour et d'apprécier le talent et la créativité des interprètes (église comble).

Le concert pour les enfants des centres de loisirs de la CAPG, donné en l'espace du Thiey de Saint-Vallier (avec pour la première fois des enfants de Séranon et Escragnoles), était une création en Région Sud. Benoit Menut a capté leur attention pendant une heure avec la complicité de Shigeko Hata, soprano, et de Frédéric Lagarde, pianiste. Une initiation très réussie à la musique classique et au chant lyrique.



L'atelier-découverte, ouvert au public, durant lequel les étudiants ont présenté leur travail à Benoit Menut. Une occasion unique d'entrer dans le processus de création, au contact direct du compositeur qui explique ses œuvres, leur genèse et donne des clés de compréhension.

Les concerts du samedi et du dimanche ont permis de mesurer la qualité du travail intense de la semaine et d'apprécier l'osmose entre les musiciens offrant un magnifique partage au public enthousiaste. (Nombre d'auditeurs nous ont confié leur profonde émotion et/ou leur découverte de cet univers de la musique contemporaine).

Les Rencontres musicales, festival et académie, par leur originalité et leur qualité, s'inscrivent comme un « must » pour les habitants, pour les vacanciers de plus en plus nombreux et bien sûr pour les étudiants en supérieur de France et d'Europe. À l'encontre de nombreux festivals ne s'aventurant pas hors des œuvres « classiques » qui confinent l'auditeur dans un confort d'écoute, celui-ci mise sur la jeunesse et la contemporanéité, sans pour autant écarter les grandes œuvres du répertoire plaisant au public. C'est la volonté de sa directrice et aussi le fruit de toute la créativité de sa directrice artistique. Ainsi il aide à la diffusion et la reconnaissance de la musique actuelle, validée par le public qui joue le jeu de la découverte et aime se laisser surprendre, tout en savourant les œuvres plus connues qui le rassurent !





L'Association Saint-Cézaire Jazz Festival se porte bien. Réunie en assemblée générale au mois d'octobre 2019, elle pose déjà les jalons de la treizième édition en 2020 de cet événement incontournable, véritable institution de la vie saint-cézarienne.

Le Festi-Jazz de Saint-Cézaire du 5 au 10 août 2019

La préparation de cette semaine de musique de jazz au mois d'août ne doit rien au hasard, et même si l'improvisation est une partie essentielle du jazz, tout doit être prêt pour accueillir la trentaine de stagiaires venant assister à la master class, qui reste la pierre angulaire de cet événement, avec plus de quarante musiciens (professeurs et élèves) qui vivent intensément leur passion dans notre beau village de Provence. Le Festi-Jazz offre aussi des concerts publics pendant toute la semaine et sur toutes les places du village.

Quoi de mieux que d'associer musique et Côte d'Azur ?

Les professeurs, dont Michèle Hendricks, professeure de chant de renommée internationale ; Philippe Cocogne, directeur artistique des conservatoires de Cagnes et Grasse ; Manu Carré, section cuivres, du conservatoire de Menton ; Bruno Rousselet, contrebasse, de Paris et David Douet, officiellement intégré à l'équipe en tant que professeur de piano et accompagnateur de la classe de chant, ont transmis avec enthousiasme leur savoir à ces passionnés de jazz, dans des classes installées pour l'occasion dans les salles municipales (salles des Moulins et Klouman), ainsi que dans l'école.

Thomas Galliano et Ed Cherry étaient avec nous pour la dernière fois : sept ans qu'Ed Cherry animait la classe de guitare ; nous garderons de lui le souvenir d'un grand du jazz (Ed a été le dernier guitariste du fameux trompettiste Dizzy Gillespie), qui a grandement contribué à la renommée de notre aventure. Thomas Galliano ne sera jamais loin de nous, entre Nice et Paris où il réside maintenant.





Pour les remplacer, nous accueillerons en 2020 deux musiciens qui viennent de Montpellier : Vittorio Silvestri, guitariste virtuose qui vit entre Rome et la cité montpelliéraine où il enseigne à l'école « JAM » pour la classe de guitare, et Joël Allouche, musicien émérite qui enseigne au conservatoire pour la classe de batterie. La relève est donc assurée ! Le Festi-Jazz a déjà reçu des inscriptions pour la session 2020.

Pendant l'été 2019, les manifestations musicales ont animé le village tous les soirs, les jam-sessions sur la place du village, les lundi et mardi sont des moments où les festi-jazziens se mélangent aux jazzmen locaux venus « boeuffer » devant un public fidèle, toujours nombreux au rendez-vous ; le concert au Point de vue du mercredi, que les maîtres ont pu donner grâce à une météo parfaite cette année (une soirée comme on les aime, dans la douceur de l'été, avec le soleil couchant sur la vallée de la Siagne et sur l'Estérel) ; l'apéro-jazz sur la placette, le vendredi au soir (au cours duquel les stagiaires produisent le travail de la semaine) et enfin le grand concert final du samedi soir (grande fête rassemblant sur la place de Gaulle plus de 500 personnes), devant le podium installé entre les deux cafés, qui ne désemplissent pas de la soirée et ce, jusqu'à tout de minuit.

Le Festi-Jazz repose sur une organisation associative et bénévole et si vous êtes intéressés par cette aventure, [contactez-nous : festi-jazz@orange.fr](mailto:festi-jazz@orange.fr) et visitez notre site web : festi-jazz.org. Les bonnes volontés, comme on le dit, sont toujours les bienvenues.



"Des Histoires dans mon biberon", la 4^e édition de la journée des bébés-lecteurs

CULTURE



La 4^e édition de cette manifestation, proposée par la commission culturelle et organisée par la bibliothèque municipale, s'est déroulée le 26 octobre et a ravi une fois de plus parents et enfants.

Donner le goût de la lecture et des livres dès le plus jeune âge (0-6 ans), tel est l'objectif de cette journée et nos « bébés lecteurs » sont venus précocement à l'école maternelle pour partager en famille des activités favorisant le langage « écrit », le langage des émotions et du corps.

Le Lyonnais Florian Genilleau, de la *Compagnie Du Bazar au Terminus*, nous a enchantés avec son conte musical *Un beau matin*, adaptant l'histoire poétique de Léo Lionni *Frédérique* et le conte populaire russe *La moufle*, accompagné par les accordéons, l'harmonica, l'ukulélé et la harpe celtique.

Tout au long de la journée, 140 personnes venues du Pays grassois, du Var et du Pays cannois ont pu apprécier les ateliers proposés par différentes associations.

Myriam (Mimo Brico) a été fort sollicitée par les enfants et leurs parents pour fabriquer des instruments de musique ; Nadège Raco (Emotions et Partage) a permis aux enfants dès 3 ans de parler de leurs peurs et de fabriquer une boîte pour mieux les affronter ; Isabelle (Comme un Cocon de Soi) a été très demandée par les parents pour profiter d'un moment unique de massage avec bébé ou de yoga avec les plus grands (dès 18 mois) et la cabane magique (Terres Vivantes) a émerveillé les enfants qui inlassablement retournaient la visiter.





Des bénévoles enthousiastes et passionnées ont raconté des histoires sur d'autres supports : les kamishibais, créés et racontés par Valérie Robert, peints à l'aquarelle à partir d'albums connus ; les tapis de lecture, réalisés par Sylvie Fragnaud et Bénédicte Lionnet et animés par Sylvie et Suzanne Fritsch et l'animation *Boucle d'or et les trois ours* d'Olivier Douzou, au cours de laquelle Josiane Clette a invité les enfants à participer à la lecture par un jeu de lettres en bois s'emboîtant sur les chaises des trois ours. Nous les remercions pour leur investissement dans ce beau projet.

L'exposition *Au bout du conte*, prêtée par la médiathèque départementale, a permis d'en apprendre un peu plus sur les contes et leurs morales.

Les parents ont pu repartir avec des livres Jeunesse de la librairie *Le Hall de la Presse* et les enfants avec des crêpes confectionnées par *Les Parents de St-Cé* ou des soupes de notre agriculteur bio Julien Ancel.

Sylvie Fragnaud et Jessica Vit, agents à la bibliothèque municipale, ont programmé cette manifestation et investi l'école avec livres, instruments de musique, jeux... pour le grand plaisir de partager de si jolies histoires. Nous remercions également pour leur aide précieuse et le temps consacré les bénévoles Marie-Pierre Darribat, Monique Lejeune, Bénédicte Lionnet, Lauriane Gate et Pascal Robert.

Les membres du conseil municipal, Claudette Gallet, Jocelyne Porcara, Mireille Raybaud, Marc Erétéo, Thierry Païs, aidés par Daniel Blivet, ont encore une fois été présents pour veiller à la sécurité des enfants.

La bibliothèque organise d'autres animations tout au long de l'année.



www.saintcezaresursiagne.mediatheque06.fr
 Inscriptions aux horaires d'ouverture :
 Mardi : 8h30 – 12h30 / 15h30-17h30
 Mercredi : 8h30-12h30 / 14h-19h
 Samedi : 9h-13h



1

Pêle-mêle Culture

Quatre très belles soirées proposées par le département des Alpes-Maritimes. En préambule aux 18e Rencontres musicales, l'orchestre de Cannes, dirigé par Benjamin Levy (7), en l'église du village puis sur la place bondée, où se déhanchaient de nombreux couples de danseurs, les concerts : des P'tits Gars Laidis (1), de Celtic Kanan (6), de Karma Street (3), très bossa nova. **Théâtre**, en partenariat avec le Théâtre de Grasse, au point de vue : « Gringoire et la chèvre de M. Seguin » (2). **Le cabaret solidaire** (4), une troupe de jeunes chanteurs de la scène parisienne, au profit du refuge « Terre de soleil ». **Les mercredis musicaux** : Car wash (5). Sympathiques moments musicaux, très appréciés à l'heure de « l'apéro », et organisés par le Comité des Fêtes et l'association Zikatack, avec la participation financière des commerçants du village.



2



5



4



3



6



7



Festifoto 2019

Organisé pour la troisième année consécutive, le festival du club photo de Saint-Cézaire, Festifoto, s'est tenu le dimanche 5 mai dans le hall de l'école primaire. Membres du club, photographes extérieurs, clubs amis ont pu présenter leurs réalisations dans ce bel espace particulièrement adapté.

Et pour la première fois, deux classes d'élèves de l'école ont participé à la manifestation : initiés pendant l'année au maniement des boîtiers, ils ont proposé les plus belles photos du village qu'ils avaient réalisées.

Pour le marathon photo dans les rues du village, les photographes volontaires se sont affrontés autour des thèmes « Contraste » et « Dans le cadre ». Gérald Vandevelte et Pierre Laumond ont été déclarés vainqueurs de ce concours. Les coups de cœur du public sont allés à Patrick Landion, Michel Clément et Magali Massa, tous trois membres du club de Saint-Cézaire.

Plusieurs centaines de visiteurs sont venus, qui ont pu découvrir la grande diversité et la qualité des photos exposées et pourquoi pas, profiter du bon buffet proposé.

Rendez-vous au printemps prochain pour le quatrième Festifoto !

FESTI
O
T
O
Saint-Cézaire-sur-Siagne



expositions
marathon photo
visite du village

Dimanche 05 Mai 2019
de 9h à 17h00

HALL DE L'ÉCOLE

Organisé par le Club Photo de St-Cézaire-sur-Siagne, Initiatives En Siagne et la Mairie de St-Cézaire-sur-Siagne
Exposition des travaux photos des élèves de l'école de St Cézaire/Siagne

Renseignements-Réservation 06 87 03 62 92
clubphotosc@gmail.com <http://clubphotosc.wifeo.com/>





Blagues en provençal

CERQUI UN OME

Soun douei fremo, Fifino e Margaridoun, assetado sus un banc de la pichino placeto, que blagon.

Fifine :

« As agu de respounso à toun anonço ounte cer-caves un ome ?

- Un mouloun de respounso !

- Alor, as trouba l'ome que voulies ?

- Noun ! Ero que de fremo que m'an respoudu !

- Ah ! E que voulien ?

- M'an di : se voulès un ome... venès cerqua lou miou !!! »

LEI MOUSCO

Uno fremo rintro à l'oustau, e vé soun ome, asseta sus uno cadiero, emé uno tapeto à mousco en man.

« Qué fas ? demandè.

- Aganti lei mousco !

- E n'as tua forço ?

- Tres mascle e douos fumelo !

- E coumo fas pèr lei reconeisse ?

- Tres èron sus la bouteiho de biero, e dous sus lou telefonou ! »

ES UN AI !

Es un counferencié que s'adresso à uno assemblado.

- « Sabès, bravo gènt, que l'alcol es marrit pèr la sanita. L'aigo, o, mai l'alcol, noun ! M'en vau vous douna un eisemple : meten douie pouaire davans un ai, un, plèn d'aigo, l'autre plèn de vin. Que pensès qu'aquel ai va faire ? »

Un ome dins la salo se dreisso e dis :

- « S'en va bèure dins lou pouaire dou n'a d'aigo. »

- « E perqué ? » demando lou counferencié.

E l'ome de respoundre :

- « Perqué es un ai ! »

JE CHERCHE UN HOMME

Deux femmes, Joséphine et Marguerite, assises sur un banc de la placette, discutent.

Joséphine :

« As-tu reçu des réponses à ton annonce dans laquelle tu recherchais un homme ?

- Beaucoup de réponses !

- Alors, tu as trouvé l'homme que tu voulais ?

- Non ! Ce ne sont que des femmes qui ont répondu !

- Ah ! Et que voulaient-elles ?

- Elles m'ont dit : si vous voulez un homme... venez chercher le mien !!! »

LES MOUCHES

Une femme rentre chez elle et trouve son mari, assis sur une chaise, avec une tapette à mouche en main.

- « Que fais-tu ?, demande-t-elle.

- Je chasse les mouches.

- Et tu en as tué beaucoup ?

- Trois mâles et deux femelles !

- Et comment tu fais pour les reconnaître ?

- Trois étaient sur la bouteille de bière et deux sur le téléphone ! »

C'EST UN ÂNE !

C'est un conférencier qui s'adresse à une assemblée.

- « Vous savez, braves gens, que l'alcool est mauvais pour la santé. L'eau, oui, mais l'alcool, non ! Je vais vous donner un exemple : mettons deux seaux devant un âne, l'un plein d'eau, l'autre plein de vin. Que pensez-vous que cet âne va faire ? »

Un homme dans la salle se dresse et dit :

- « Il va boire dans le seau où il y a de l'eau ! »

- « Et pourquoi ? » demande le conférencier.

Et l'homme de répondre :

- « Parce que c'est un âne ! »

La tourte sucrée aux blettes

(Tourta de bléa)



RECETTE

LA BOUGIO

Es uno fremo que rescoutrou lou capelan de soun vilage.

- « Bounjour Madamo. M'en souvèni que vous ai marida, i'a d'acò douei annado !
- Es verai Moussu lou Cura.
- Avès d'enfantoun ?
- Eh noun, Moussu lou Cura ! Assaihan, assaihan forço, mai acò vòu pas véni !
- V'en fagués pas, la semana que vèn, m'en vau à Roumo, e pregarai pèr vous, e metrai un cierge à Sant Pèire. »

Vuech annado se passon, e la fremo rescoutrou mai lou capelan qu'es devengu evesque entre-tèms.

- « Ah, Madamo, siou countènt de vous rescoutra. Despuèi que se sian vist, i'a d'acò d'annado d'aqui, avès agu d'enfant ?
- Quatre fiho e douei drole, e n'i'a un autre, aqui !
- Acò me fa bèn plési. Es espetaclous lei grandi famiho. E vostre ome, doun es ?
- Moun ome es en viage. Es ana à Roumo !
- E que faire ?
- Es ana amourci vostre bougio ! »

LA BOUGIE

C'est une femme qui rencontre le curé de son village.

- « Bonjour Madame. Je me souviens vous avoir mariée, il y a de ça deux ans !
- C'est vrai, Monsieur le Curé.
- Avez-vous des enfants ?
- Eh non, Monsieur le Curé ! Nous essayons, nous essayons souvent, mais ça ne veut pas venir !
- Ne vous en faites pas, la semaine prochaine je vais à Rome, je prierai pour vous et metrai un cierge à Saint Pierre. »

Huit années ont passé, et la femme rencontre de nouveau le curé qui est devenu évêque entre-temps.

- « Ah, Madame, je suis bien content de vous rencontrer. Depuis que nous nous sommes vus, il y a de cela quelques années, avez-vous eu des enfants ?
- Quatre filles et deux garçons, et je suis encore enceinte !
- Cela me fait bien plaisir. C'est spectaculaire les grandes familles. Et votre homme, où est-il ?
- Mon mari est en voyage. Il est allé à Rome !
- Pour quoi faire ?
- Il est allé éteindre votre bougie ! »

Association :
SUS LEI DRAIO DÓU PROUVENÇAU
140, rue des Genets - Saint-Cézaire sur Siagne

La blette (*beta vulgaris*), cultivée depuis l'Antiquité dans notre région (elle « vient » bien et même toute seule, dans un sol caillouteux et sec) est un légume très apprécié, que l'on utilise aussi bien dans la farce des raviolis, des cannellonis, en omelette, en gratin, que pour la tourte aux blettes, salée ou sucrée.

Pour 6 personnes

Pour la pâte : 250 g de farine, 1 œuf, 1/2 sachet de levure, 1 pincée de sel, 50 g de sucre, 1 petit verre d'eau, 5 cl d'huile d'olive, 1 zeste de citron, sucre glace.

Pour la garniture : 1 grande botte de blettes, 2 poires, 75 g de sucre, 30 g de parmesan râpé, 1 c. à café d'huile d'olive, 1 gros œuf, 50 g de pignons, 30 g de raisins secs, 5 cl de pastis.

- Dans un saladier, former un puits avec la farine, mettre l'œuf battu en omelette, l'huile, le sel, le sucre, l'eau, le zeste de citron et la levure.
- Bien pétrir et laisser reposer la pâte 2 heures à température ambiante, recouverte d'un torchon.
- Pendant ce temps, retirer les feuilles vertes des côtes, les laver et les essorer, puis les rouler sur une planche et les découper en tranches fines.
- Les placer dans un grand saladier et les saupoudrer de sel fin afin de les laisser dégorger 2 heures en remuant de temps en temps.
- Eplucher et couper les poires en petits cubes, les mettre dans une casserole avec un peu d'eau et laisser réduire à feu doux une petite heure pour obtenir une compote.
- Allumer le four à 180°. Faire chauffer le pastis dans une casserole, le verser dans un bol et y laisser gonfler les raisins secs.
- Faire blondir rapidement les pignons dans une poêle sans ajout de matière grasse.
- Rincer plusieurs fois les blettes qui ont dégorgé et les essorer.
- Ajouter aux blettes la compote de poire, les raisins secs et le pastis, les pignons, l'œuf battu en omelette, le sucre, le fromage râpé et l'huile d'olive.
- Beurrer le moule, y étaler la moitié de la pâte, verser la garniture, recouvrir avec l'autre moitié de la pâte, bien souder les bords et pratiquer quelques petites incisions à l'aide d'un couteau pointu.
- Enfourner à mi-hauteur pendant 35 à 45 minutes.
- Lorsque la tourte est cuite, la laisser refroidir puis la saupoudrer de sucre glace, avant de déguster.

MANIFESTATIONS 2020

JANVIER

- Lundi 6 : Conférence Céz'Arts - salle des Moulins à 14 h - 17h (Céz'Arts association)
- Jeudi 9 : Repas des anciens - salle des Moulins à 12 h
- Samedi 11 : Vœux du Maire - salle des Moulins à 18 h
- Dimanche 12 : Atelier créatif à la salle des Moulins à 14 h - 17 h (Les Parents de St-Cé)
- Samedi 25 : Cross de la Chandeleur de 9 h à 12 h (Swo Sport)

FÉVRIER

- Dimanche 3 : LOTO des enfants - salle des Moulins - 14 h (Les Parents de St-Cé)
- Du 8 au 9 : Stage Do-In énergétique, relaxation et yoga des odeurs par « Le Rossignol Zen » Salle de motricité 9h30
- Dimanche 9 : Présentation de l'association « Unis Verts en Joie » - salle des Moulins à 14h30
- Du 10 au 12 : Bourse aux livres - salle des expositions en mairie (Les Figanasses)
- Samedi 15 : Soirée Country / Rock avec le groupe « Lone Redneck » (Dippy Country) 20h
- Du 17 au 21 : Stage de danse - salle de motricité et des Moulins - 10h à 17h (Claudia Danse Expression)
- Samedi 29 : Don du sang, une bonne action 07h45-14h30

MARS

- Dimanche 1 : Bal Country à l'occasion du Carnaval (Dippy Country) 13h30 - 18h30
- Samedi 7 : Carnaval des enfants à 14 h - 18 h (Les Parents de St-Cé)
Soirée « Journée de la Femme » - salle des Moulins 20h
- Dimanche 8 : Théâtre « la Compagnie de théâtre Emois » à 15h30 - salle des Moulins
- Samedi 14 : Loto-Apéro (Association St Cé Fun) - salle des Moulins 18h
- Lundi 23 : Causerie « Le Général François Mireur » - salle des Moulins de 13h00 à 16h45 (Le Club rural de l'amitié)
- Dimanche 29 : Côte historique (voitures anciennes)

AVRIL

- Du 1er au 23 : Tournoi de tennis « Maxime Coulet » Juge arbitre Fanny Millon
- Dimanche 5 : Loto de Pâques - salle des Moulins 14h30 (Comité des Fêtes)
Nettoyage de printemps
Bourse aux vêtements été - rez-de-chaussée mairie (Les Figanasses)
- Samedi 11 : « Chasse aux œufs » - le sous-bois du Brusquet 14 h - 16 h (Les Parents de St Cé)
- Du 18 au 19 : Stage Do-In énergétique, relaxation et yoga des odeurs par « Le Rossignol Zen » Salle de motricité 9h30-16h30
- Dimanche 19 : « Eco rencontre » (Unis Verts en Joie) - salle des Moulins 9h30-17h30
- Dimanche 26 : Commémoration journée des déportés et Héros de la Résistance à 12 h (UNC)
Bal Country Salle des Moulins (Dippy Country) 13h30-18h30
Vide-grenier - Ti Tom Racing

MAI

- Vendredi 1er : Vide-grenier (Les Parents de St Cé) 9h - 18h
- Dimanche 3 : « Color Run » (Les Parents de St Cé)
« Festifoto » à l'École de Saint-Cézaire 9h-17h
- Vendredi 8 : Commémoration Fête de la Victoire 1939-1945 à 12 h (UNC)
Gratifieria sur la Place du Général de Gaulle (En Toute Conscience)
- Du 9 au 10 : « Les Allumés de la Pleine Lune » (randonnée nocturne de 50 km)
- Samedi 16 : Troc aux plantes - Place de Gaulle 9h-12h (Les Figanasses)
Soirée « Fluo » - salle des Moulins (St Cé Fun) à partir de 19h30
- Du 16 au 17 : Stage Do-In énergétique, relaxation et yoga des odeurs par « Le Rossignol Zen » - salle de motricité 9h30-16h30
Prix Maxime Coulet - concours fédéral - Amicale Bouliste
- Du 30 mai au 14 juin : Tennis « Tournoi Open » Juge arbitre Joëlle Barreau
- Dimanche 31 : Fête des Veyans

JUIN

- Lundi 1er : Vide-greniers des Pompiers - Chemin A. Martin à 8 h
- Samedi 13 : Concert à l'église à 20h30 (A Tout Chœur)
- Dimanche 14 : Goûter spectacle - salle des Moulins (Club Rural de l'Amitié)
« Eco rencontre » avec les enfants de l'école (Unis verts en joie) 9h-17h
Place de Gaulle
- Jeudi 18 : Appel du Général de Gaulle au Monument aux morts à 18h
- Samedi 20 : Don du sang, une bonne action 7h45-14h30
Challenge des familles de 9 h à 12 h (Swo Sport)
- Dimanche 21 : Fête de la Musique
- Dimanche 28 : Festival « Arts en Siagne » 9h-19h

JUILLET

- Samedi 4 : Soirée franco-américaine 17h au village et 19h aux Grottes
- Du 5 au 12 : Rencontres musicales de Saint-Cézaire
- Lundi 13 : Bal du 14 juillet (Comité des Fêtes)
- Mardi 14 : Fête nationale au Monument aux morts 12h
- Du 18 au 19 : Fête médiévale
- Dimanche 26 : Vide-greniers avec Amicale bouliste et Initiatives en Siagne

AOÛT

- Du 1 au 9 : Festival de Jazz (Festi-Jazz)
- Du 1 au 2 : Fête de la Saint-Cézaire avec bal (Comité des Fêtes)
- Dimanche 2 : Soupe au pistou avec bal sur la place du village
- Dimanche 9 : Prix Amicale Bouliste - concours fédéral - Amicale Bouliste
- Dimanche 16 : « Eco rencontre » (Unis Verts en Joie) - Place de Gaulle 9h-17h
- Dimanche 23 : Commémoration de la Libération de Saint-Cézaire (UNC)
- Du 24 au 28 : Stage de danse - salle des Moulins - 10h à 17h (Claudia Danse Expression)

SEPTEMBRE

- Jeudi 10 : Concours départemental de Pétanque à Saint-Cézaire (Club Rural de l'Amitié)
- Du 12 au 14 : Fête patronale de la Saint Ferréol
- Dimanche 20 : Fête des associations 9h - 15h
- Du 21 au 23 : Bourse aux sports et puériculture - rez-de-chaussée mairie (Les Figanasses)

OCTOBRE

- Samedi 3 : Don du sang, une bonne action 07h45-14h30
- Dimanche 4 : Bal Country - salle des Moulins (Dippy Country) 13h30-18h30
- Lundi 5 : Causerie (thème à définir) - salle des Moulins (Club Rural de l'Amitié)
- Du 12 au 14 : Bourse aux vêtements d'hiver - Rez-de-chaussée mairie (Les Figanasses)
- Du 19 au 23 : Stage de danse - salle des Moulins - 10h à 17h (Claudia Danse Expression)
- Samedi 24 : « Des histoires dans mon biberon » - 9h-16h (Bibliothèque)
- Samedi 31 : Marché Quête annuelle du Souvenir Français
Journée Halloween (Les Parents de St Cé) à partir de 14h
Soirée Halloween (St Cé Fun) à partir de 19h30

NOVEMBRE

- Dimanche 8 : Loto (Club Rural de l'Amitié) 14h - 18h
- Lundi 9 : Conférence - salle des Moulins à 14h30 (Céz'Arts association)
- Mercredi 11 : Commémoration Armistice 14-18 au Monument aux morts à 12h
- Samedi 21 : Soirée Beaujolais - salle des Moulins à 19h30 (Comité des Fêtes)
- Du 23 au 25 : Bourse aux jouets - Rez-de-chaussée mairie (Les Figanasses)

DÉCEMBRE

- Samedi 5 : Téléthon - Place des Ormeaux 9h-14h
- Dimanche 6 : Bal Country pour le Téléthon - salle des Moulins (Dippy Country) 13h30-18h30
- Lundi 7 : Conférence - salle des Moulins à 14h30 (Céz'Arts association)
- Samedi 12 : Don du sang, une bonne action - salle des Moulins 07h45-14h30
Marché de Noël 9h-18h
- Dimanche 13 : Loto de Noël - salle des Moulins (Comité des Fêtes) 14h-19h
- Samedi 19 : Descente nocturne à la Siagne
- Jeudi 31 : Réveillon du Jour de l'An - salle des Moulins (St Cé Fun) à partir de 20h



NUMÉROS D'URGENCE

Police municipale	04 93 40 57 61
Police - Gendarmerie	17
Sapeurs-Pompiers	18
Service d'Assistance Médicale Urgente (ouvert 24 h / 24)	15
Services d'Urgences Europe	112
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes (ouvert 24 h / 24)	114
Urgence sans abri (ouvert 24 h / 24)	115
Enfance maltraitée (ouvert 24 h / 24)	119
Enfants disparus	116 000
SOS drogue tabac info service	0800 23 13 13
Problèmes de discriminations	08 842 846 37
Allo écoute ados	0800 506 692
Sida Info Service	0800 840 800
Drogues alcool Info Service	0800 23 13 13
Viols Femmes Infos	0800 05 95 95
Accueil Femmes Solidarité (SOS Femmes battues)	04 93 52 17 81
Maltraitance des personnes âgées, personnes handicapées	3977
Association Alzheimer Côte d'Azur	04 93 52 62 00

Maison du département de Saint-Vallier-de-Thiery

Vous accueillez au quotidien pour vous renseigner sur :

- L'Accès à l'ensemble des services du Département : scolarité, économie, agriculture, tourisme, habitat, handicap, associations, transports etc...
- La Préfecture : carte grise, permis de conduire, documents relatifs aux associations.
- La C.A.F. (Caisse d'allocations familiales) : informations sur les prestations, accompagnement dans les démarches.
- Pôle Emploi : consultation des offres d'emploi, préinscription, pointage mensuel.
- CARSAT : retraite - informations.
- C.C.I (Chambres de commerce et d'industrie) : mise en relation avec un conseiller.
- C.M.A (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) : mise en relation avec un conseiller.
- Banque de France : aide à la constitution de dossiers.
- Aide aux démarches administratives, écritures sur rendez-vous.
- Accès au droit (défenseur des droits, conciliateur de justice, permanence d'avocats pour entretien individuel).
- Point info seniors, animation et information.
- Permanence notariale en visioconférence.
- Centre des finances publiques en visioconférence.
- ADIL 06 en visioconférence.

Vous pouvez les joindre au **04 89 04 30 75 / 79**

ESPACE DU THIEY,

101, allée Charles Bonome - 06460 Saint-Vallier-de-Thiery

Accueil du public :

du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

ÉTAT CIVIL

NOUS SALUONS AVEC JOIE LES NAISSANCES DE :

Yassine CHETIOUI GARBAA	12 octobre 2018
Lou-Maï DUCLOY	6 novembre 2018
Nathan LAFORGE NOWACKI	4 décembre 2018
Chloé VERRANDO	4 décembre 2018
Baptiste BIONDO	31 décembre 2018
Milva BENALI	15 janvier 2019
Raphaël GUILGAUT	17 janvier 2019
Ambre GIGAULT	28 février 2019
Alexis ULRICH	2 mars 2019
Adaline ARNOUX	12 mars 2019
Alexandre BOUCHET	22 mars 2019
Timéo GALLET BOUCHARD	24 mars 2019
Kélya ROUAN	30 avril 2019
Théa DEJOUX	19 mai 2019
Elyo PILLOT	28 mai 2019
Lúna DOZOL	2 juin 2019
Cléa DELORT	18 juin 2019
Malone ACHOUR	7 juillet 2019
Gianni CHIONCHINI ROCHET	19 juillet 2019
Julian BELLETINI PORRE	23 juillet 2019
Romain FRANCHI	2 août 2019
Théa SALE-BERNE	4 août 2019
Inaya REBUFFO FELIX	28 août 2019
Abby TARALLE KIPPENBERGER	15 septembre 2019
Ryan ROZEWICZ	27 septembre 2019
Louis TOUFLAN	3 octobre 2019
Carl JUNG	21 octobre 2019

AVEC PLAISIR NOUS AVONS CÉLÉBRÉ LES MARIAGES DE :

Yohann TANGUY et Michaël DUFOUR	1 décembre 2018
Denis GARDINAL et Magali ROSSELLI	8 décembre 2018
Bernard BOURS et Chantal CHARROIN	6 février 2019
Serge BIOULAC et Inna REMIZOVA	19 février 2019
Fabien TRAPE-NOBLES et Tatiana VAZZANA	29 juin 2019
Anthony ROZE et Candice SAURY	5 juillet 2019
Pierre THIONNET et Sandrine AUTEROCHÉ	27 juillet 2019
Jack-Dorian BLANC et Amandine SANCHEZ	14 septembre 2019
Laurent IAROPOLI et Camille LEDER	21 septembre 2019
Timotheé BIANCALANA et Emilie TALLIS	28 septembre 2019
Romain AUDIBERT et Eve DENIS	9 novembre 2019
David THOMAS et Christine SFEZ	23 novembre 2019

NOUS AVONS APPRIS AVEC PEINE LES DÉCÈS DE :

Hélène CAVROT	21 août 2018
Yvonne BONHOMME née DOZOL	29 octobre 2018
Daniel PETIT	1 novembre 2018
Magali MELENZANI	10 décembre 2018
Hessel HALBESMA	16 décembre 2018
Irène AUVET née MACCAGNO	28 janvier 2019
Marie HOAREAU née HOAREAU	1 février 2019
Paulette LEPEU née PEYPELUT	8 février 2019
Thierry SCHAUS	11 février 2019
Marie-Jeanne MAUREL née AUTRAN	27 février 2019
Alberte RAYBAUD née GUYONNEAU	5 mars 2019
Etienne de HARVEN	6 mars 2019
Marius CHABAUD	7 mars 2019
Yolande REQUIER née LECOUCPEUR	14 mars 2019
Andrée ROY née MOUTON	19 mars 2019
Rolande CHAILLOLEAU	20 mars 2019
Claude FELES	28 mars 2019
Joséphine GIANNINI née MICHEL	1 avril 2019
Bertrand LE BON	25 avril 2019
Michel DELION	4 mai 2019
Hervé RAYBAUD	7 mai 2019
Denise MICHEL née RAYBAUD	15 mai 2019
Marie ERTEL née HALLER	18 mai 2019
Odette SENGEL née PHILIP	24 mai 2019
Jean-Claude FRECHINGUE	26 mai 2019
Nathalie PATUANO née VIART	4 juin 2019
André SARLANDIE	18 juillet 2019
Lucienne MOREELS	21 juillet 2019
Emilienne BOTTONI née DUPUIS	16 septembre 2019
Josette PORRE née DOZOL	8 octobre 2019
Martine CHIAPPELLI née CHAIX	18 octobre 2019
Andrée COULLET née GUIGUES	20 octobre 2019



Cez'air le mag

Magazine d'information de votre village
Edition janvier 2020 - mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne
Photo La bravade © photos couverture Sophie Boetski